

Accidents de la circulation

**2.082 morts et 8.821 blessés au cours
des 08 premiers mois de 2024**

P05

LE CARREFOUR
Le journal du citoyen 24^{ème} année **D'ALGERIE**

N°6997 - SAMEDI 05 OCTOBRE 2024 - 20 DA - EDITION NATIONALE

Pour réguler les prix
des produits agricoles

**Organisation de
07 marchés saisonniers
spécialisés**

P04



Un agenda bien chargé
attend le SG de l'UGTA

**Du pain
sur la planche
pour Takdjout**

Lire en page 03

P07

ORAN

Industries pharmaceutique, automobile, dessalement et travaux publics
**Ballets incessants de ministres et investissements
dans la wilaya d'Oran**

Restauration du Palais du Bey

Lancement des travaux d'urgence dans les brefs délais

Université d'Oran 2

Une session de formation de la langue coréenne



Pour vos annonces publicitaires, naissances, anniversaires, félicitations, etc...

Contactez le Carrefour d'Algérie au: Oran - Fax: 041 30 73 41

Tél: 05 52 12 22 21 - 07 71 31 19 93 - Alger - Tél: 0541 66 53 51 - email: lecarrefouroran@yahoo.fr

Concours national de recrutement d'élèves magistrats

Annnonce des résultats des épreuves écrites

Le ministère de la Justice a annoncé, jeudi dans un communiqué, les résultats des épreuves écrites du concours national de recrutement d'élèves magistrats pour l'année 2024, avec l'admission de 251 candidats sur un total de 500 postes ouverts, en attendant l'organisation d'une deuxième session pour occuper les postes restants. "La commission des examens a décidé, lors de ses délibérations tenues en date du 2 octobre

2024, l'admission de 251 candidats aux épreuves écrites sur un total de 500 postes ouverts", précise la même source, annonçant "l'organisation d'une deuxième session pour occuper les postes restants". La date et les horaires des épreuves orales pour les candidats retenus seront annoncés ultérieurement sur les sites officiels de l'École supérieure de Magistrature et du ministère de la Justice", note le communiqué.

Jeux Paralympiques-2024

Sonatrach récompense les neuf athlètes médaillés

Les neuf champions paralympiques algériens, auteurs des onze médailles (6 or et 5 bronze), remportées lors des derniers Jeux paralympiques de Paris (28 août-8 sept 2024), ont été honorés, jeudi à Alger, par le groupe Sonatrach, lors d'une cérémonie présidée par son PDG, Rachid Hachichi. Les six médailles d'or ont été remportées par Athmani Skander Djamil (100m et 400m/T13), Safia Djelal (poids/F57), Nassima Saifi (disque/F57), Abdelkader Bouamer en judo (-60kg./J1), Brahim Guendouz (paracanoé au 200m (KL3), alors que les cinq bronze ont été gagnés par, respectivement, Ishak Ouldkouider (en judo (-60kg./J2), Nassima Saifi (poids/F57), Ho-

cine Bettir (para-powerlifting), Lynda Hamri (Longueur/T12) et Ahmed Mehideb (Club/F32). Les neuf athlètes ont reçu des récompenses financières lors de la cérémonie de distinction qui s'est déroulée au siège de Sonatrach, en présence des cadres du Groupe, du président de la Fédération algérienne handisport (FAH), Sid Ahmed Elasri et des entraîneurs des athlètes primés. Dans son allocution, le PDG de Sonatrach, Rachid Hachichi a relevé le mérite des athlètes auteurs de belles performances. « Vos réalisations remarquables sont une source de fierté et d'honneur pour nous tous autant qu'algériens et incarnent le sens de votre volonté et de votre détermination », a-t-il indiqué.

Défense

Le Général d'Armée Saïd Chanegriha reçu par le ministre italien

Le Général d'Armée Saïd Chanegriha, Chef d'Etat-major de l'Armée nationale populaire (ANP), a été reçu, jeudi au troisième et dernier jour de sa visite officielle en Italie, par le ministre italien de la Défense, M. Guido Crosetto, a indiqué le ministère de la Défense dans un communiqué. "Dans le cadre de sa visite officielle en Italie, sur invitation de l'Amiral Giuseppe Cavo Dragone, Chef d'Etat-major italien de la Défense, Monsieur le Général d'Armée Saïd Chanegriha, Chef d'Etat-major de l'ANP, a été reçu ce jeudi 3 octobre 2024, par le ministre italien de la

Défense, Monsieur Guido Crosetto, en présence de l'Amiral Giuseppe Cavo Dragone, Chef d'Etat-major italien de la Défense", précise la même source. Lors de cette rencontre, les deux parties "se sont félicitées du niveau d'excellence de la coopération militaire bilatérale entre les deux pays amis, qui reflète l'entente et la grande confiance qui distinguent les relations algéro-italiennes à plus d'un titre". Les deux parties ont également passé en revue "le développement de la situation et les mutations géopolitiques prévalant dans les zones d'intérêt commun".

Convention entre la CNAS et la DGSN

Une convention-cadre a été signée, jeudi à Alger, entre la Caisse nationale des assurances sociales des travailleurs salariés (CNAS) et la Direction générale de la sûreté nationale (DGSN). La convention a été signée par le Directeur général de la Sûreté nationale (DGSN), Ali Badaoui et le Directeur général de la CNAS, Nadir Kouadria, sous la supervision du ministre du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale, Fayçal Bentaleb, et du Secrétaire général (SG) du ministère de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménage-

ment du territoire, Larbi Merzoug. A cette occasion, M. Bentaleb a indiqué que ladite convention entraine dans le cadre «des efforts continus en vue de renforcer la coordination entre les institutions de l'Etat, et contribuer ainsi à l'augmentation de la performance et à l'amélioration de la qualité des prestations fournies aux citoyens», outre la «promotion des compétences et la dispense d'une formation spécialisée aux agents des deux institutions, à même de réaliser l'efficacité dans la gestion des structures et services publics».

Association «La Radieuse»

Hommage à Saïd Allik et Belkacemi

L'association «La Radieuse», présidée par Kada Chafi, a fait le déplacement à Alger pour rendre hommage à l'ex-joueur et président historique de l'USMA, Saïd Allik et le buteur de la saison dernière Belkacemi Smaïn. Ces deux hommages se sont déroulés en présence des grandes figures qui ont laissé leurs empreintes dans l'histoire du football algérien et qui ont porté les couleurs de l'USMA Omar Betrouni, coqueluche du MCA, qui a été à l'origine de la victoire en coupe d'Algérie contre l'ASMO à Sidi Bel Abbes, Mustapha Kouici, Benchiha, Kaci Saïd, Hadj Adlane, Ammour et l'ex-attaquant du CRB, Demdoum Kamel. Saïd Allik, président emblématique de l'USMA qu'il a ramené parmi l'élite en 1994, a, à son actif, 09 sacres en championnat et coupe d'Algérie. Il vient de quitter la scène sportive après sa démission du CSA. Saïd Allik a reçu un maillot signé par les joueurs pré-

sents, un diplôme d'honneur, une médaille de reconnaissance et des cadeaux convenant à son statut, et il n'a pas dissimuler ses larmes sous les applaudissements des présents. "Je suis très touché par ce geste de reconnaissance qui me va droit au cœur et celui de ma famille. Cette famille à laquelle j'avais donné peu de temps me consacrant totalement à l'USMA et où j'ai perdu mon fils, Allah Yerhamou", a déclaré Allik. La délégation a profité de son passage à Alger pour honorer le premier buteur du championnat professionnel de la saison dernière (14 buts) Belkacemi Smaïn, à qui a été remis le Soulier d'or. Belkacemi qui a été prépondérant dans la Coupe de al CAF avec l'entraîneur Benchikha et la Supercoupe de la même compétition contre le club égyptien. Belkacemi était en compétition avec Belaili (14buts chacun) mais au détriment de l'oranais, Kacemi qui n'avait joué que 16 matchs en raison d'une blessure.



LE CARREFOUR
LE JOURNAL DU CITOYEN
D'ALGERIE

EDITE PAR LA SARL EDIMARCOM-DIST
Au Capital de 100.000 DA

Direction - Rédaction - Administration
16, Bd Docteur Benzerdjeb - ORAN
Tél: 041 30 73 39 / Fax: 041 30 73 41
Président Directeur Général
Lazreug Mohamed

Directeur de la Publication
Abdellah BOUHALI

Directeur Technique
Benyoucef Mohamed

Conception PAO
Le Carrefour d'Algérie

Bureau de Mostaganem
Tél: 045 41 73 80

Impression Ouest
Société d'Impression de l'Ouest
Zone Industrielle - d'Es-Sénia

Diffusion Ouest: Le Carrefour d'Algérie

«Pour votre Publicité, s'adresser à:
L'Entreprise Nationale de Communication,
d'Édition et de Publicité» Agence ANEP
01, Avenue Pasteur Alger.

Tél: 020 05 20 91 / 020 0510 42
Fax: 020 05 11 48 - 020 05 13 45
02 05 13 77

E-mail: agence.regie@anep.com.dz
programmation.regie@anep.com.dz

ANEP ORAN

agence.oran@anep.com.dz
agence.annaba@anep.com.dz
agence.ouargla@anep.com.dz
agence.constantine@anep.com.dz

Siteweb: www.lecarrefouralgerie.dz
E-mail: lecarfouroran@yahoo.fr

Tous les manuscrits et les photos remis
au journal ne peuvent faire l'objet
d'aucune réclamation.

Un agenda bien chargé attend le SG de l'UGTA

Du pain sur la planche pour Takdjout

Par Nadira FOUAD

En cette rentrée sociale, la Centrale syndicale a du pain sur la planche. En effet, joint récemment par téléphone, Amar Takdjout, SG de l'Union des travailleurs, compte dépoussiérer certains dossiers lourds et mettre de l'ordre dans la maison syndicale, en proie à une série de tractations pour la déstabiliser. Pour ce qui est de cette rentrée et pour calmer les esprits en effervescence dus à l'inflation et au pouvoir d'achat, l'UGTA se prépare à l'offensive après une longue décantation. Selon son SG, un agenda bien chargé est à l'ordre du jour par d'abord l'ouverture du dialogue avec les différents syndicats affiliés et notamment avec les travailleurs lésés, sans oublier la problématique de justice et de non réintégration des travailleurs et syndicalistes à leurs postes après des décisions de justice favorables à leur réintégration. Parmi elles, la problématique de la non application des décisions de justice relatives au monde du travail. Autre dossier que l'UGTA compte éprouver, en concertation avec des experts, est l'impact des changements climatiques sur le monde du travail en Algérie. Les revendications de l'Union des travailleurs sont, on ne peut plus claires, puisqu'elles ont été annoncées lors de la fête des travailleurs le 1er Mai dernier où Takdjout avait axé sur cette reven-

dication pour aider les plus démunis à sortir du gouffre, en ce contexte difficile marqué par l'érosion du pouvoir d'achat. Il s'agit de la problématique du salaire minimum national garanti (SNMG), de la retraite, de la maîtrise de l'IRG et des prix de régulation de l'inflation. Le SG de l'UGTA a réuni, jeudi dernier, son Secrétariat national pour tracer une feuille de route relative à cette rentrée. Selon l'ordre du jour, il est prévu l'approbation, incessamment, d'une série de rencontres avec tous les camarades et représentants syndicaux pour écouter leurs doléances et partant, leurs cris de désespoir. Toutefois, le premier responsable de la centrale syndicale "Abdelhak Benhamouda" a ouvert la concertation avec les représentants syndicaux. Il a ainsi présidé une réunion avec le Syndicat national de la Protection civile à Alger, suivie d'une autre avec la Fédération nationale des Douanes pour marquer cette rentrée sociale 2024.

Rappelons que la Présidence de la République a officiellement donné son feu vert à Amar Takdjout, SG de l'UGTA, pour l'application stricte de la loi 23-02. Cette décision marque un tournant décisif dans la gestion des affaires syndicales en Algérie, confirmant l'engagement des plus hautes autorités du pays à faire respecter les lois en vigueur. En effet, la loi 23-02, qui impose des normes rigoureuses en matière de transparence et de gouvernance syndicale, a été au cœur

de nombreuses controverses depuis sa promulgation. Toutefois, la confirmation du soutien de la Présidence à Amar Takdjout pour sa mise en œuvre, envoie, selon les syndicalistes, un message clair à tous les acteurs du monde du travail puisque, selon eux, aucune tolérance ne sera accordée aux dérives ou aux violations des règles établies. Cependant, des syndicalistes s'interrogent si au demeurant Amar Takdjout qui avait déjà initié des actions courageuses pour aligner l'UGTA sur les nouvelles exigences légales, voit ainsi son autorité consolidée car, selon leurs propos et avec ce feu vert, il est désormais en position de force pour poursuivre les réformes nécessaires et s'assurer que tous les membres du syndicat se conforment aux dispositions de la loi 23-02. Toutefois et lors d'un rassemblement syndical, jeudi dernier, à la Maison du Peuple "Abdelhak Benhamouda" à Alger, le SG Amar Takdjout a clairement signifié que «l'UGTA qui repose sur la philosophie et la culture du dialogue, soutient fortement l'initiative de dialogue annoncée par le Président de la République». Cette déclaration souligne, à en croire certains, l'alignement de l'organisation syndicale avec la vision présidentielle d'un dialogue inclusif visant à renforcer la démocratie et à préserver l'intérêt supérieur de la nation selon des responsables syndicaux.

Réunion du Gouvernement

Loi de Finances, indemnisation des victimes des intempéries et épidémies dans le Sud

Le Premier ministre, M. Nadir Larbaoui, a présidé, mercredi, une réunion du Gouvernement consacrée à l'examen de plusieurs dossiers dont l'avant-projet de loi de finances pour 2025, l'indemnisation des personnes touchées par les intempéries et les campagnes de prévention contre les épidémies dans certaines wilayas du Sud, la relance du barrage vert en tant que projet stratégique, ainsi que la campagne labours-semailles, a indiqué un communiqué du service du Premier ministre, dont voici le texte intégral: "Le Premier ministre, Monsieur Nadir Larbaoui, a présidé, ce mercredi 2 octobre 2024, une réunion du Gouverne-

ment consacrée à l'examen de l'avant-projet de loi de finances pour 2025, et ce, en prévision de sa présentation lors du Conseil des Ministres. Le Gouvernement a également entendu une communication sur les mesures prises pour l'indemnisation des personnes touchées, suite aux intempéries ayant touché certaines wilayas du sud, survenues au cours du mois de septembre dernier. D'autre part, et dans le cadre du suivi de la situation sanitaire dans certaines wilayas du sud, le Gouvernement a entendu une communication sur les différentes mesures prises et les progrès réalisés dans les campagnes de prévention et de vaccination visant à enrayer la

propagation des épidémies, en application des directives de monsieur le Président de la République données à cet effet, notamment en ce qui concerne le renforcement des capacités des structures et établissements de santé et la fourniture des médicaments et vaccins nécessaires, ce qui a permis la mobilisation de toutes les capacités et la gestion de la situation épidémiologique selon les protocoles scientifiques, ainsi que la régression du nombre de cas d'infection enregistrés. Les efforts demeurent mobilisés et continus pour l'éradication de cette situation épidémique, notamment à travers la lutte contre l'immigration clandestine.

Prix du Président de la République pour le chercheur innovant

Le Décret présidentiel publié dans le dernier Journal officiel

Le décret présidentiel portant création du prix du Président de la République pour le chercheur innovant visant à récompenser les meilleures recherches innovantes de valeur pouvant contribuer au développement et à la promotion de la recherche scientifique et du développement technologique a été publié dans le dernier Journal officiel. Le prix est décerné à tout chercheur de nationalité algérienne résidant en Algérie ou à l'étranger, qui réalise une recherche innovante de valeur, à titre individuel ou collectif, selon deux catégories à savoir la catégorie d'enseignants chercheurs, d'enseignants chercheurs

hospitalo-universitaires et de chercheurs permanents et la catégorie des étudiants universitaires, relève le texte de loi. Le décret énonce que la candidature du chercheur concerné pour l'obtention du prix est présentée par l'établissement de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique auquel il appartient, notant que le prix est décerné, chaque année, à l'occasion de la célébration de la "Journée du Savoir" correspondant au 16 avril. Le prix comprend un certificat d'appréciation et une récompense pécuniaire pour les deux catégories. Pour la catégorie des enseignants chercheurs, des enseignants chercheurs

hospitalo-universitaires et des chercheurs permanents, le 1er lauréat recevra 5 millions DA, le 2ème 3 millions DA et le 3ème 2 millions DA, de même que pour la catégorie des étudiants universitaires où un montant de 5 millions de DA sera octroyé au 1er lauréat, 3 millions de DA au deuxième lauréat et 2 millions de DA pour le troisième lauréat. Le prix est décerné par un jury institué à cet effet, dont la composition est fixée par arrêté conjoint du ministre chargé de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique et du ministre chargé de l'économie de la connaissance, des start-up et des micro-entreprises.

Point de Vue

Par A. Benabdellah

Jalildz62@gmail.com

Oran renoue avec les coupures d'eau

Les trois mois de l'été, pourtant, avec sa chaleur caniculaire, les Oranais n'ont pas été privés d'eau. Pourquoi donc cela devrait-il se passer en plein automne? Je dis cela, parce que l'on avait, tout le temps, justifié le manque d'eau par les chaleurs de l'été. Les gens ne savent ce qui se passe exactement au sujet de la gestion des eaux. Les timides communiqués, émanant de la compagnie en charge de la gestion de l'eau potable - façon de parler-, suite à chaque coupure, plus au moins longue, ne sont plus convaincants, pour la plupart des citoyens. Il faudrait laisser ou permettre à la presse indépendante, aux médias lourds de réaliser des enquêtes sur ce qui se passe sur le tas. C'est connaître au moins, la vérité sur ces «mystérieuses» pannes récurrentes, au niveau des usines de dessalement ou les stations de pompage. Sur le plan politique, il y aurait pas mal d'usines de dessalement d'eau de mer qui ont été réalisées, le long des 1.622 km de côtes. Les sources officielles évoquent le chiffre de 23 stations de dessalement, réparties sur les 14 wilayas côtières. Bien qu'il s'agisse d'une eau «industrielle» qui n'est pas, donc naturelle et pure, elle n'est pas destinée à la consommation, sauf quand le consommateur n'a plus le choix. Mais elle reste, quand même, bonne pour pratiquement tous les autres usages. Faudrait-il rappeler dans ce sens que le dessalement de l'eau de mer en Algérie avait, depuis un certain temps, pu revêtir un caractère stratégique. Il s'est imposé, faute de mieux, en vue de remplacer les ressources naturelles dans la majorité des villes côtières du nord algérien. Que ce soit au niveau de la gestion des ressources en eau ou au niveau d'autres secteurs stratégiques, le problème en Algérie de la gestion et des compétences reste le obstacle majeur qui représente une faille difficile à remédier. Supposons cinq jours de coupures? Cette période va coûter au citoyen une «sorte d'autre facture additive» qui viendra s'ajouter à la facture «officielle», délivrée par la compagnie nationale en charge de la gestion des eaux et de l'assainissement. N'oublions pas qu'à cause de «l'inconsommabilité» de l'eau du robinet, pour les raisons que nous avons évoquées plus haut, tous les gens qui pourraient s'en permettre, se payaient quotidiennement, des fardeaux d'eau minérale, chez l'épicier du coin. A la fin du mois, c'est une addition! Et c'est également, une autre facture à payer...

Révision des codes communal et de wilaya

Le président de la République installe la Commission nationale

Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a procédé, mercredi, à l'installation de la Commission nationale de révision des codes communal et de wilaya, conformément à son engagement durant la campagne électorale et lors de sa prestation de serment, indique un communiqué de la Présidence de la République. La Commission nationale de révision des codes communal et de wilaya est composée de:

- M.Dahou Ould Kablia, ancien ministre de l'Intérieur et des Collectivités locales, en tant que président.
- M.Abdallah Moundji, S.G. de la Présidence de la République, en tant que vice-président.
- 05 membres du Conseil de la nation
- 05 membres de l'Assemblée populaire nationale
- 05 walis
- 05 présidents d'Assemblées populaires de wilaya
- 05 directeurs de la réglementation et des affaires générales des wilayas
- 05 présidents d'Assemblées populaires communales.

La Commission nationale de révision des codes communal et de wilaya entre en fonction aussitôt après son installation", lit-on dans le communiqué.

Pôle & Mic

Par B.Nadir

L'Algérie satisfaite de l'OPEP+ !

Le Comité ministériel conjoint de suivi «JMMC» de l'OPEP+, qui s'est réuni en ligne ce mercredi, a convenu d'alléger les restrictions volontaires à partir de décembre. Le comité a confirmé que l'Irak, le Kazakhstan et la Russie ont respecté les objectifs de production et les compensations prévues pour septembre. Ces pays se sont engagés à maintenir cette conformité jusqu'à la fin de l'accord. Les évaluations finales pour septembre seront disponibles mi-octobre, basées sur des sources secondaires. Trois ateliers techniques ont été organisés pour discuter de la surproduction d'août et des plans de compensation. Le JMMC a insisté sur l'importance du respect des ajustements de production convenus et continuera de surveiller les conditions du marché. La prochaine réunion est prévue pour le 1er décembre 2024. Le ministre de l'Energie et des Mines, Mohamed Arkab, a souligné que les pays membres de l'OPEP+ ont respecté pleinement les niveaux de production requis, a indiqué un communiqué du ministère. Arkab a assuré que le JMMC a observé avec satisfaction qu'une grande majorité des pays de l'OPEP+ respecte pleinement les niveaux de production requis, tout en soulignant l'importance, pour tous les pays signataires de la Déclaration de Coopération, de poursuivre leurs efforts et de compenser les surplus produits au cours des mois précédents. Arkab a noté une forte volatilité du marché pétrolier depuis le début de l'été, avec des inquiétudes sur la croissance économique mondiale et un ralentissement de la demande, malgré des stocks élevés et un marché bien approvisionné. Il a annoncé que les membres du JMMC ont convenu de rester en contact régulier et de surveiller de près les évolutions qui pourraient influencer le marché dans les prochaines semaines. Par ailleurs, selon le Wall Street Journal, le ministre saoudien de l'Énergie, le prince Abdelaziz ben Salmane, aurait averti que le non-respect des quotas pourrait faire chuter le prix du baril à 50 dollars. En réponse, l'OPEP a publié un démenti sur son compte X. Depuis septembre, les prix du pétrole ont rebondi, passant de moins de 70 dollars à plus de 75 dollars le baril, en raison des tensions au Moyen-Orient après une attaque attribuée à l'Iran contre Israël. L'OPEP+ a réduit sa production de 5,86 millions de barils par jour depuis fin 2022 et prévoit d'augmenter légèrement cette production en décembre.

Pour réguler les prix des produits agricoles Organisation de 07 marchés saisonniers spécialisés

Le ministre du Commerce et de la Promotion des exportations, Tayeb Zitouni a annoncé, jeudi à Alger, l'organisation de sept marchés saisonniers spécialisés pour la commercialisation des produits agricoles, visant à réguler les prix et réduire le nombre des intermédiaires entre producteur et consommateur.

Présidant l'ouverture de la 1ère édition de la Foire nationale des fruits et légumes, en compagnie du ministre de l'Agriculture et du Développement rural, Youcef Cherfa, M. Zitouni a affirmé que "ses services s'approprient à organiser un marché de fruits et légumes à travers 7 marchés, chacun spécialisé dans un produit particulier (raisin, dattes, ail, pomme, olive, agrumes, ...etc) et ce au niveau de cinq wilayas du pays afin de répondre aux besoins du marché, de réduire le nombre des intermédiaires entre producteur et consommateur et de proposer ces produits à des prix raisonnables". Le ministère du Commerce avait entamé l'organisation des marchés saisonniers des produits agricoles, le premier étant celui des raisins dans la commune de Bordj Menaiel (Boumerdès) en août dernier. Ainsi, M. Zitouni a salué l'organisation de la Foire nationale des fruits et légumes,

visant à "coordonner les efforts entre les secteurs de l'agriculture et du commerce, au regard des lacunes enregistrées dans l'opération de commercialisation, ce qui empêche les marchandises d'atteindre le consommateur à des prix appropriés en raison du nombre élevé d'intermédiaires". Cette foire dont l'inauguration a vu la présence d'ambassadeurs et de représentants du corps diplomatique accrédité en Algérie, constitue une opportunité pour exporter le produit national qui se distingue par sa disponibilité et sa qualité, a précisé M. Zitouni. Après avoir mis en avant la compétitivité et la haute qualité du produit national qui "réunit toutes les conditions permettant de renforcer son exportation", le ministre a relevé "le grand engouement" suscité par les produits algériens à l'échelle mondiale, et les efforts déployés pour les promouvoir via les réseaux sociaux. Le ministre a salué également les efforts déployés par les agriculteurs et les acteurs du secteur agricole, ce qui a permis à ce dernier de "se hisser au premier rang en termes des revenus générés pour l'économie nationale", soulignant que ce salon connaîtra un saut qualitatif à la faveur de la mise en œuvre du programme du ministère de l'Agriculture. Orga-

nisée du 3 au 5 octobre au Palais des Expositions (Pins Maritimes - Alger), par la Chambre nationale de l'agriculture (CNA), la Foire nationale des fruits et légumes, a connu la participation de plus de 160 exposants, représentant principalement des coopératives agricoles, des chambres d'agriculture de wilayas, des associations professionnelles et des entreprises publiques et privées. Cette Foire, qui a dédié un espace de vente directe des produits, "se veut une occasion pour faire connaître les capacités productives en fruits et légumes et un espace d'échange entre les acteurs du secteur agricole, ainsi que de découverte des opérateurs compétents pour exporter leurs produits", a-t-on appris auprès des organisateurs. La cérémonie d'ouverture a été présidée par les ministres de l'Agriculture et du Développement rural et du Commerce et de la Promotion des exportations, en présence du Conseiller du président de la République chargé du commerce, de l'approvisionnement, du contrôle et de l'import-export, Kamel Rezig, et du président du Conseil du renouveau économique algérien (CREA), Kamel Moula, ainsi que d'ambassadeurs et de représentants du corps diplomatique.

Promotion des investissements en Algérie

La BM salue l'amélioration significative en matière

Une délégation de la Banque Mondiale (BM), en visite actuellement en Algérie, a salué l'amélioration significative que connaît le pays dans le domaine de la promotion des investissements, notamment en ce qui concerne les mesures et les dispositions prises ainsi que les facilités accordées par l'Etat aux porteurs de projets locaux et étrangers, qui commencent à don-

ner leurs fruits sur le terrain, indique un communiqué de l'Agence algérienne de promotion de l'investissement (AAPI). Cette déclaration est intervenue lors de l'audience accordée par le directeur général de l'Agence, Omar Rekkache, à la délégation de la BM, conduite par le Directeur de la région du Maghreb et de Malte au sein de cette institution financière, Ahmadou Moustapha NDiaye, le re-

présentant résident de la BM en Algérie, Kamel Braham ainsi que l'économiste principal pour l'Algérie, la Tunisie, la Libye, le Maroc et Malte, Abdoulay Sy et l'économiste chargé de l'Algérie Cyril Dupont. A cette occasion, "la délégation de la BM a salué les progrès notables que connaît l'Algérie dans ce domaine, notamment les mesures et les dispositions prises par le pays ainsi que les facilités accordées aux porteurs de projets, qui commencent à porter leurs fruits à travers l'augmentation des projets d'investissement enregistrés par l'Agence". La rencontre a également permis de présenter l'évolution du climat d'investissement et d'affaires en Algérie dans le cadre du nouveau système d'investissement, ainsi que "le bilan du programme de soutien technique offert par la BM à l'AAPI dans le cadre du projet de vision stratégique à long terme pour la promotion des investissements en Algérie, que l'Agence s'attèle à élaborer". L'AAPI et les représentants de la BM sont convenus "d'examiner la possibilité d'organiser une journée d'information sur le nouveau système de rapport de la BM concernant l'évaluation du climat des affaires, intitulé "B-READY" ou "Business Ready", qui remplace le "Doing Business". Selon l'Agence, cette journée d'information vise à "expliquer les nouveaux critères d'évaluation, permettant ainsi aux différentes instances concernées de valoriser les réformes et les programmes lancés par l'Algérie".

Pour éviter l'anarchie

Le Gouvernement œuvre à encadrer et réguler le e-commerce

Le ministre du Commerce et de la Promotion des exportations, Tayeb Zitouni, a affirmé, jeudi à Alger, que le Gouvernement œuvrait à encadrer le e-commerce à travers une meilleure régulation des pratiques commerciales en ligne, en vue de protéger aussi bien les professionnels que les consommateurs. Dans une déclaration à la presse, lors d'une visite effectuée en compagnie du ministre de l'Agriculture et du Développement rural, Youcef Cherfa, aux stands du 3e Salon du e-commerce et des services en ligne (ECSEL EXPO), M. Zitouni a indiqué que "le secteur du commerce, en collaboration avec tous les ministères concernés, se dirige actuellement vers l'encadrement et le contrôle du e-commerce pour éviter sa transformation en un marché numérique anarchique".

L'Algérie connaît un progrès remarquable en matière d'utilisation des technologies numériques dans les transactions commerciales, y compris le e-paiement, ce qui implique la nécessité d'accompagner ces mutations par des lois et des réglementa-

tions à même de garantir le droit du commerçant et celui du consommateur, a relevé le ministre. "Nous avons aujourd'hui un grand chantier au niveau du ministère du Commerce et nous nous employons, en collaboration avec l'ensemble des ministères concernés, à l'encadrement du marché électronique et du e-paiement par des législations permettant de définir l'identité des commerçants en ligne et de les protéger ainsi que d'organiser ce type d'activité et les modalités son exercice, sans oublier la protection des consommateurs", a précisé M. Zitouni. En outre, le ministère compte ouvrir un workshop réunissant les acteurs du domaine en vue d'étudier les moyens de certifier les boutiques en ligne sécurisées. M. Zitouni souhaite que ces efforts conduiront, au cours des prochaines années, à "contenir le marché anarchique de manière intelligente", notamment au vu de l'essor significatif du e-commerce. Le secteur compte répandre l'utilisation des moyens du e-paiement afin de garantir la transparence des transactions et d'encourager l'économie nu-

mérique, tout en offrant des options sécurisées aux consommateurs. Lors de ses échanges avec plusieurs exposants du secteur du e-commerce et services électroniques, M. Zitouni a appelé les opérateurs de ce domaine à "s'organiser et à régulariser leur situation juridique, notamment auprès du Centre national du registre de commerce (CNRC), et à se conformer aux règles de facturation et de garantie et à tout ce qui a trait à la protection du consommateur".

A noter que le salon, qui s'étend sur une superficie de 6500 mètres carrés, a vu la participation de 130 exposants, dont 30 startups, dans le but de présenter leurs produits numériques et d'échanger leurs connaissances et leur savoir-faire dans ce secteur prometteur. Le salon abritera 12 ateliers avec la participation de 37 experts, abordant des sujets liés à l'économie numérique, à l'évolution du secteur du e-commerce électronique et des services numériques en Algérie, ainsi que des sessions spécialisées sur le volet technique du e-commerce.

Grâce à la numérisation

Le recrutement des enseignants contractuels effectué dans la transparence

Le ministre de l'Education nationale, Abdelhakim Belaabed, a mis l'accent jeudi depuis Constantine sur l'importance de la numérisation dans l'amélioration de la gestion du secteur, notamment en matière de recrutement des enseignants contractuels qui s'est déroulé dans la "transparence".

S'exprimant lors d'un point de presse en marge de sa visite de travail et d'inspection, dans cette wilaya, le ministre a affirmé que les enseignants contractuels ont été reconduits à l'exception d'un nombre réduit dont la régularisation de la situation se fera au fur et à mesure de la disponibilité des postes. M. Belaabed a souligné, à ce titre que de nouveaux enseignants contractuels ont été recrutés et que l'opération s'est déroulée dans la "transparence grâce à la numérisation". S'agissant des transferts

des élèves d'un établissement à un autre, le ministre a indiqué qu'à ce jour 86% des cas ont été pris en charge, affirmant que des instructions ont été données aux responsables concernés pour accorder toutes les facilités nécessaires aux demandeurs.

Le ministre a ajouté que l'opération liée à l'inscription par dérogation d'âge à la première année primaire a été achevée avec "succès" (près de 99% des cas ont été pris en charge), rappelant que l'inscription aux classes préparatoires a été ouverte via une plateforme numérique. Le ministre a inauguré dans le cadre de cette visite plusieurs établissements relevant de son secteur à l'instar du lycée régional des mathématiques Sadek Hamani situé au chef-lieu de wilaya, affirmant à l'occasion qu'un cadre réglementaire concernant la

gestion de ce genre d'établissements sera mis en place "prochainement". Il a également inspecté à la cité Boussouf, dans la ville de Constantine le siège devant abriter l'annexe de l'Office national des examens et concours (ONEC) qui viendra alléger la pression que connaissent les deux annexes d'Oum El Bouaghi et de Batna. A ce sujet, le ministre a fait part de la réalisation d'une annexe similaire à Chlef pour alléger la pression sur les annexes l'ONEC de l'Ouest du pays (Oran et Saida). La visite du ministre à Constantine a été mise à profit pour annoncer la dotation de cette wilaya d'une inspection régionale de l'éducation nationale et d'un lycée des beaux-arts devant être réalisé au niveau de l'ancien siège du CEM des Frères Bessekri, situé à Bab El Kantara, au chef-lieu de wilaya.

Durant la période du 25 septembre au 1er octobre

Reddition d'un terroriste et arrestation de 17 éléments de soutien

Un terroriste s'est rendu aux autorités militaires à Bordj Badji Mokhtar et 17 éléments de soutien aux groupes terroristes ont été arrêtés, lors d'opérations distinctes à travers le territoire national, durant la période du 25 septembre au 1er octobre, a indiqué, mercredi, un communiqué du ministère de la Défense nationale (MDN).

"Dans la dynamique des efforts soutenus dans la lutte antiterroriste et contre la criminalité organisée multiforme, des unités et des détachements de l'Armée nationale populaire (ANP) ont exécuté, durant la période du 25 septembre au 1er octobre 2024, plusieurs opérations ayant abouti à des résultats de qualité qui reflètent le haut professionnalisme, la vigilance et la disponibilité permanente de nos Forces armées à travers tout le territoire national", précise la même source. Dans le cadre de la lutte antiterroriste et de la sécurisation des frontières, et "grâce aux efforts des unités de l'ANP, le terro-

riste dénommé Reggadi Amhamed dit +Abou El-Hammam+, s'est rendu aux autorités militaires à Bordj Badji Mokhtar en 6e Région militaire, en sa possession un (01) pistolet mitrailleur de type Kalachnikov, 5 chargeurs de munitions garnis, une (01) grenade défensive et d'autres effets", ajoute le communiqué, relevant que "dans le même contexte, un détachement de l'ANP a découvert et détruit 20 bombes de confection artisanale à Tizi Ouzou, alors que d'autres détachements de l'ANP ont arrêté 17 éléments de soutien aux groupes terroristes lors d'opérations distinctes à travers le territoire national".

Dans le cadre de la lutte contre la criminalité organisée, et "en continuité des efforts soutenus visant à contrecarrer le fléau du narcotrafic dans notre pays, des détachements combinés de l'ANP ont intercepté, en coordination avec les différents services de sécurité, lors d'opérations exécutées à travers les Régions militaires,

31 narcotrafiants et ont mis en échec des tentatives d'introduction de 5 quintaux et 80 kilogrammes de kif traité provenant des frontières avec le Maroc, alors que 2,38 kilogrammes de cocaïne et 376 682 comprimés psychotropes ont été saisis". A Tamnasset, Bordj Badji Mokhtar, In Salah et In Guezzam, "des détachements de l'ANP ont arrêté 96 individus et saisi 29 véhicules, 118 groupes électrogènes, 42 marteaux-piqueurs, ainsi que des quantités de mélange d'or brut et de pierres, d'explosifs, d'outils de détonation et d'équipements utilisés dans des opérations d'orpaillage illicite". "De même, 18 autres individus ont été arrêtés et un (01) pistolet mitrailleur de type kalachnikov, 8 fusils de chasse, 4 pistolets automatiques, 15.200 litres de carburants, 36 quintaux de tabac, ainsi que 20,4 tonnes de denrées alimentaires destinées à la contrebande et la spéculation ont été saisis, lors d'opérations distinctes à travers le territoire national".

Classes d'alphabétisation de l'association «Iqraa»

Plus de 30.000 nouveaux apprenants inscrits à l'échelle nationale

L'effectif total des apprenants inscrits dans les cours d'alphabétisation de l'association "Iqraa" à l'échelle nationale a atteint, au titre de cette année scolaire (2024-2025), plus de 30.000 personnes des deux sexes, a déclaré, jeudi à Aïn Temouchent, le président de cette association, Hocine Khalid. M. Khalid a indiqué à l'APS, lors de sa supervision, à partir de la wilaya d'Aïn Temouchent, de la cérémonie du lancement de la nouvelle année scolaire des cours d'alphabétisation, que l'association "Iqraa" a recensé, cette année, plus de 30.000 nouveaux inscrits dans les quatre niveaux des cours d'alphabétisation, encadrés par cette dernière au niveau national, saluant au

passage les efforts conjoints des autorités locales et de la société civile qui ont "fortement contribué au recul du taux d'analphabétisme". Le président de l'association "Iqraa" a, d'autre part, mis en relief le choix opéré par le ministère de l'Education nationale de consacrer, tant au niveau des classes régulières que dans les cours d'alphabétisation, du thème de la sécurité routière pour l'inauguration de l'année scolaire, soulignant dans ce contexte le rôle important joué par l'association "Iqraa" dans la sensibilisation des élèves et des apprenants des cours d'alphabétisation sur les dangers des accidents de la route. Le président de cette association nationale a aussi mis en valeur les efforts du

ministère de l'Education nationale, qui a inclus, ces dernières années, des cours en lien avec la sécurité routière dispensés aux élèves des trois cycles d'enseignement. Le nombre de nouveaux apprenants inscrits dans les cours d'alphabétisation encadrés par l'association "Iqraa" a atteint, cette année dans la wilaya d'Aïn Temouchent, 1.050 personnes, dont 950 femmes et 100 hommes, selon le président du bureau de wilaya de l'association, Ali Benzina. Il convient de signaler qu'à cette occasion, une visite des classes d'alphabétisation encadrées par la même association a été organisée, lors de laquelle les lauréats de l'enseignement de base, session juin, ont été honorés.

Cas de diphtérie

et de paludisme dans le Sud

Les équipes médicales poursuivent la campagne de vaccination

Les équipes de la caravane médicale de la Protection civile poursuivent la campagne de vaccination et la prise en charge sanitaire à Timiaouine (Bordj Badji Mokhtar) et à Tin Zaouatine (In Guezzam), dans le cadre du soutien aux équipes médicales présentes sur place à la suite de l'apparition de cas de diphtérie et de paludisme dans certaines wilayas du sud du pays, a indiqué jeudi un communiqué de la Protection civile. Auparavant, une mission médicale conjointe entre le ministère de la Santé et la Protection civile, accompagnée d'un lot de médicaments et d'équipements et de fournitures nécessaires visant à renforcer la prise en charge des patients, a été dépêchée vers les wilayas de Bordj Badji Mokhtar et In Guezzam, en exécution des instructions du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune.

Accidents de la circulation

2.082 morts et 8.821 blessés au cours des 08 premiers mois de 2024

Les services de la Gendarmerie nationale ont recensé, au niveau de leurs territoires de compétence, 2082 morts et 8821 blessés dans 5191 accidents de la route enregistrés durant les huit (8) premiers mois de l'année en cours. Lors du forum du quotidien "Echaab", le représentant du département de la sécurité routière au Commandement de la Gendarmerie nationale (GN), le Commandant Djamel Grini, a indiqué que le facteur humain demeure la principale cause de ces accidents", en raison du non-respect du code de la route, précisant que les conducteurs sont à l'origine de 5050 accidents contre 528 provoqués par les piétons. Dans la catégorie des véhicules, le bilan fait état de l'implication de 2544 véhicules de transport de marchandises et de voyageurs dont les conducteurs ont provoqué 1150 accidents ayant fait 1390 victimes dont 354 cas de décès, précise le même responsable. A son tour, le représentant de la Direction générale de la Protection civile (DGPC), Arezki Nait Braham, a relevé que les services de la Protection civile avaient recensé, durant la même période, 1513 décès survenus sur les lieux des accidents ainsi que plus de 62.000 blessés", appelant les citoyens à "la prudence, notamment durant les intempéries, à suivre la situation météorologique et à ne pas s'aventurer près des oueds en cas de mauvais temps". De son côté, le représentant de la Cellule de l'information et de la communication de la Sûreté d'Alger, l'Officier de police, Mehdi El Aichaoui, a précisé que "la sensibilisation est un maillon important dans l'activité des services de sécurité, avec l'organisation de 25 campagnes au sein des écoles depuis la rentrée scolaire, outre la mise en place d'un plan sécuritaire des espaces publics".

Accidents de la route en zones urbaines

14 morts et 455 blessés en une semaine

Quatorze personnes ont trouvé la mort et 455 autres ont été blessées dans 389 accidents de la route survenus en zones urbaines du 24 au 30 septembre a indiqué jeudi un bilan des services de la Sûreté nationale. Par rapport aux statistiques enregistrées la semaine dernière, le nombre des accidents de la route a baissé (-9), de blessés (-2), avec une hausse (+1) du nombre de décès, précise-t-on de même source. Ces accidents sont principalement dus au facteur humain (plus de 95%) en raison du non respect du code de la route et de la distance de sécurité, de l'excès de vitesse, de la fatigue, du manque de concentration au volant, ainsi que d'autres facteurs liés à l'état du véhicule, selon les données fournies par la Sûreté nationale.

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية
الدبوان العمومي للمحضر القضائي الأستاذ مخلوفي محمد ياسين
محضر قضائي لدى محكمة مستغانم مجلس قضاء مستغانم
17 شارع بن سي قدور بينينار مستغانم/ رقم الهاتف: 0657400524
نشر مستخرج من قائمة شروط البيع بالمزاد العلني
المادة 748 من قانون الإجراءات المدنية والإدارية

نحن الأستاذ مخلوفي محمد ياسين المحضر القضائي بمحكمة مستغانم لدى مجلس قضاء مستغانم الكائن مقره بـ17 شارع بن سي قدور بينينار مستغانم الموقع أدناه. بناءاً على طلب المدعو محمودي عبد القادر هشام ابن حبيب مواليد 02-05-1981 بمستغانم. الكائن موطنه بـ: 03 حي قوعيش الشارف مستغانم الحاجز. ضد المدعو بن برنو محفوظ ابن عبد القادر مواليد 11-09-1967 بمستغانم. الكائن موطنه بـ: شارع سيدي بلقاسم مستغانم. المحجوز عليه طبقاً للمادة 12 من القانون رقم 06-03 المؤرخ في 20/02/2006 المتضمن تنظيم مهنة المحضر القضائي، والمادة 748 من قانون الإجراءات المدنية والإدارية. تنفيذاً لقرار صادر عن الغرفة الجزائية لدى مجلس قضاء مستغانم بتاريخ 16/07/17 تحت رقم الفهرس 17/04444/17 مهور بالصيغة التنفيذية بتاريخ 22/08/2017 تحت رقم 2017/391 المصحح بموجب قرار صادر عن الغرفة الجزائية لدى مجلس قضاء مستغانم بتاريخ 15/04/19 تحت رقم الفهرس 19/02429 تبعاً لأمر بحجز تنفيذي على عقار صادر عن رئيس محكمة مستغانم في 17-12-2023 رقم الترتيب 232/01062 تعلن عن بيع العقار الآتي بيانه بالمزاد العلني. حق عيني عقاري مشاع متمثل في نصيب شائع بنسبة 14/80 من مسكن يتكون من طابق أرضي يشتمل على غرفتين، مطبخ، بهو وساحة من طابق أول يشتمل على 07 غرف مطبخ بهو ومرحاض مشيد على مساحة قدرها 207 م² قسم 24 مجموعة ملكية 38 كائنة بإشباع البلدية مزرغان وذلك أمام الجهة القضائية المختصة الآتي بيانها قاض البيوع العقارية لدى محكمة مستغانم التابعة لاختصاص مجلس قضاء مستغانم وبالجلسة القضائية العلنية المحددة بتاريخ 22-10-2014 على الساعة 00:14 س. الثمن الأساسي الذي يبدأ به البيع بالمزاد العلني محدد جملة ثلاثة ملايين وأربعمائة واثنتان مائة وتسبعمئة وخمسون دينار جزائري و3.482.750.00 دج حسب تقرير الخبرة القضائية المنجزة. يجوز لكل شخص الاطلاع على قائمة شروط البيع في مكتب المحضر القضائي أو في أمانة ضبط المحكمة.

المحضر القضائي
05.10.2024

مكتب الأستاذة بلحميتي عائشة محضرة قضائية لدى محكمة مستغانم الكائن مكتبها بحي 400 مسكن طريق وهران عامر 875، مستغانم الهاتف: 045/41/82/39

نشر مستخرج من قائمة شروط البيع بالمزاد العلني طبقاً للمادة 748 من ق.إ.م

بموجب أمر بالحجز على عقار صادر عن رئيس محكمة عين تخلص مؤرخ في 20/10/19 رقم الترتيب 20/00774 المتضمن: بتوقيع المحجز التنفيذي على الحقوق العقارية للمدعو بن بريمة الهواري ابن قدور المتمثل في قطعة أرض كائنة ببلدية صيادة بالمكان المسمى سيد فلاق تقدر مساحتها بأربعمئة و ثلاثون متر مربع مجموعة ملكية 297 قسم 07 وهذا لصالح الدائن المدعو بن بوزيد عمر ابن عبد القادر تنفيذاً للحكم الصادر عن محكمة مستغانم القسم الجرح المؤرخ في 10/07/2019 رقم الفهرس 19/05782 المهور بالصيغة التنفيذية المؤرخة في 10/03/2020 تحت رقم 2020/66 القاضي في منطوقه الزام المحكوم عليه بن بريمة الهواري بأن يدفع للطرف المدني بن بوزيد عمر مبلغ الشيكين المقدر بواحد وعشرون مليون دينار جزائري 21.000.000 دج، وتعويض عن الضرر قدره مليون دينار جزائري 1.000.000 دج عن كافة الأضرار اللاحقة بالطرف المدني. على أن البيع بالمزاد العلني يسمر افتتاحي قدره تسعة عشر مليون وتسعمائة وخمسون ألف دينار جزائري 19.950.000.00 دج حسب تقرير الخبرة المنجز من طرف الخبر الأستاذ دحمان قدور و تجدر الإشارة أن العقار المذكور أعلاه متعلق برهن قفوني محلي رقم 01 رقم المظهر بتاريخ 10/10/2017 بقيمة 5.000.000.00 دج ونسبة فائدة 6% لتطرق بسدد في أجل 40 سنة. للصندوق الوطني للتوفير والاحتياط وكالة 420 المنوك للسيد بن بريمة الهواري تعلن عن بيع عقار بالمزاد العلني وذلك لجلسة 2024/10/28 بمحكمة عين تخلص وذلك أمام قاضي البيوع العقارية على الساعة 00:14 س. الثمن الأساسي: 3.482.750.000 دج. وتضمنت شروط البيع بالمزاد العلني: 1- أن يكون البيع باعاً على عرض. 2- للاطلاع على دفتر الشروط يتم الاتصال بمكتب المحضرة القضائية المذكورة أعلاه أو كتابة ضبط المحكمة.

المحضر القضائية
05.10.2024

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية
مكتب الأستاذ دويي بونوة بن ذهيب محضر قضائي لدى محكمة مستغانم
الكائن مكتبه بـ 72 مسكن حي الشيخ حمادة مستغانم
الهاتف: 0797480913
الإعلان عن البيع بالمزاد العلني
طبقاً للمادة 748 من قانون الإجراءات المدنية والإدارية

بناءاً على الحكم الصادر عن محكمة مستغانم القسم العقاري المؤرخ في 25/10/2023 فهرس رقم 23/05319 والمهور بالصيغة التنفيذية رقم 24/147 المؤرخة في 25/10/2024. حيث أنه وبترخيص للسادة: بن حلو عبد الحميد - بن حلو مكيبة - بن حلو خيرة - بن حلو كريمة، بيع العقار المشاع المتمثل في مسكن فردي يحمل مراجع المسح مجموعة ملكية 06 قسم 15 له شكل مستطيل واجهة شمالية يتكون من طابق أرضي يحتوي على 3 غرف مطبخ حمام مرحاض مراب بهو رواق شمالية وسلم يؤدي للطابق الأول، والطابق الأول يتكون من 6 غرف حمام ومرحاض رواق شرفة وسلم يؤدي للطابق له بيت الدرج التل مشيد على مساحة 280م² الكائن بحي تجديت بلدية مستغانم، العائد لورثة بن حلو احمد ابن محمد. بحيث: الطابق الأرضي يحتوي على: 03 غرف مطبخ، حمام، مرحاض، مراب، بهو، رواق، ساحة وسلم يؤدي للطابق الأول. الطابق الأول يحتوي على: 06 غرف، حمام، مرحاض، رواق، شرفة، وسلم يؤدي للطابق مراب بهو رواق شمالي يتكون من طابق أرضي يحتوي على 3 غرف مطبخ حمام ومرحاض رواق شرفة وسلم يؤدي للطابق الأول، والطابق الأول يتكون من 6 غرف حمام ومرحاض رواق شرفة وسلم يؤدي للطابق به بيت الدرج التل مشيد على مساحة 280م² الكائن بحي تجديت بلدية مستغانم. للاشارة: ان العقار المعين يوجد، يمتد، ويستمرس و يتواصل بجميع ارتفاعاته، وتابعه و منافعه دون استثناء أو تحفظ، تمت معاينته من طرف المشتري الذي صرح بأنه عاينه لغرض هذا العقد. السعر الافتتاحي: تم تقديره بمبلغ خمسة وثلاثون مليون دينار جزائري 35.000.000.000 دج. للاطلاع على دفتر الشروط يتم الاتصال بمكتب المحضر القضائي المذكور أعلاه أو كتابة ضبط المحكمة.

المحضر القضائي
05.10.2024

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية
مكتب الأستاذ دويي بونوة بن ذهيب محضر قضائي لدى محكمة مستغانم
الكائن مكتبه بـ 72 مسكن حي الشيخ حمادة مستغانم
الهاتف: 0797480913
الإعلان عن البيع بالمزاد العلني
طبقاً للمادة 748 من قانون الإجراءات المدنية والإدارية

بناءاً على الحكم الصادر عن محكمة مستغانم القسم العقاري المؤرخ في 07/12/2022 فهرس رقم 22/05557 والمهور بالصيغة التنفيذية رقم 24/149 المؤرخة في 29/01/2024. حيث أنه وبترخيص لورثة رياضي محمود و هم ارملة: بـرمو روضة المتصرفة باسمها الشخصي وباسم ابناتها القصر: رياضي كوثر، رياضي تسنيم، ابناؤه من مطلقة سوسي عواوش و هم: رياضي باينة، رياضي ملكية، رياضي عبد الله محمد، رياضي شريف، ورثة رياضي فايزة و هم زوجها خلافة خطاب المتصرف باسمه الشخصي وباسم ابنته القاصر خلافة احلام وابنائها منها وهم: خلافة مجدوب، خلافة الياس، ببيع المسكن الفردي المتكون من طابق أرضي يحتوي على 04 غرف، صالة، مطبخ، حمام، مرحاض، ساحة، ومن الطابق اول يحتوي على 03 غرف، صالة، مطبخ، حمام، مرحاض، سطح المشاعة الواقعة ببلدية مزرغان بإشباع حي الامير عبد القادر مساحته 344م² قسم 10 مجموعة الملكية 78 بلدية مزرغان تبعاً للبطاقة العقارية المقيدة بتاريخ 28/11/2009 ايداع حجم 01 تريبعة 4398، العائد لورثة رياضي محمود و هم ارملة: بـرمو روضة المتصرفة باسمها الشخصي وباسم ابناتها القصر: رياضي كوثر، رياضي تسنيم، ابناؤه من مطلقة سوسي عواوش وهم: رياضي باينة، رياضي ملكية، رياضي عبد الله محمد، رياضي شريف. ورثة رياضي فايزة و هم زوجها خلافة خطاب المتصرف باسمه الشخصي وباسم ابنته القاصر خلافة احلام وابنائها منها و هم: خلافة مجدوب، خلافة الياس، بحيث: الطابق الارضي يحتوي على: 04 غرف، صالة، مطبخ، حمام، مرحاض، ساحة. الطابق الاول يحتوي على: 03 غرف، صالة، مطبخ، حمام، مرحاض، سطح. ملك لورثة رياضي محمود و هم ارملة: بـرمو روضة المتصرفة باسمها الشخصي وباسم ابناتها القصر: رياضي كوثر، رياضي تسنيم، ابناؤه من مطلقة سوسي عواوش و هم: رياضي باينة، رياضي ملكية، رياضي عبد الله محمد، رياضي شريف، ورثة رياضي فايزة و هم زوجها خلافة خطاب المتصرف باسمه الشخصي وباسم ابنته القاصر خلافة احلام وابنائها منها و هم: خلافة مجدوب، خلافة الياس، وذلك وبيعه بالمزاد العلني بمبلغ: تسعة وعشرون مليون دينار جزائري 29.000.000.00 دج. تعلن عن بيع عقار بالمزاد العلني وذلك لجلسة 15/10/2024 بمحكمة مستغانم وذلك امام قاضي البيوع العقارية. التعيين: المسكن الفردي المتكون من طابق ارضي يحتوي على 04 غرف، صالة، مطبخ، حمام مرحاض، ساحة، ومن الطابق اول يحتوي على 03 غرف، صالة، مطبخ، حمام، مرحاض، سطح المشاعة الواقعة ببلدية مزرغان بإشباع حي الامير عبد القادر مساحته 344م² قسم 10 مجموعة الملكية 78 بلدية مزرغان. للاشارة: ان العقار المعين يوجد، يمتد، ويستمرس ويتواصل بجميع ارتفاعاته، وتابعه و منافعه دون استثناء أو تحفظ، تمت معاينته من طرف المشتري الذي صرح بأنه لغرض هذا العقد. السعر الافتتاحي تم تقديره بمبلغ تسعة وعشرون مليون دينار جزائري 29.000.000.00 دج. للاطلاع على دفتر الشروط يتم الاتصال بمكتب المحضر القضائي المذكور أعلاه أو كتابة ضبط المحكمة.

المحضر القضائي
05.10.2024

مكتب الأستاذة اساملة عبد الحفيظ محضر قضائي لدى محكمة مستغانم الكائن مكتبها بمنطقة الاسكان الحضري CIA عمارة رقم B-02، B-02، بجانب المحكمة الجديدة بحي 72 مسكن طريق وهران الهاتف: 045/42/00/50

نشر مستخرج من قائمة شروط البيع بالمزاد العلني طبقاً للمادة 748 من ق.إ.م

بموجب الإذن الصادر عن السيد رئيس محكمة مستغانم قسم شؤون الأسرة بتاريخ 20/03/2024 رقم الترتيب: 24/237 فهرس: 24/237 القاضي بـ: ترخيص للسيدة: وناس زهور المولودة 1983/09/13 بوادي رهيو غليزان، ابنة أحمد و بن عالية فتحة بان يتصرف في نصيب ابناؤها القصر المذكور هويتهم اثناء التمثيل في قطعة أرض صالحة للبناء كائنة ببلدية مستغانم منطقة الإيداع مقسمة إلى قطعتين، تقدر مساحتها بثلاثة آلاف وثلاث مئة وخمسون متر مربع (3355م²) قسم 119 مجموعة ملكية 15 ملك لـ: القاصرة بلحاج الآء اسراء المولودة في 19/04/2012 بمستغانم ابنة محمد وناس زهور، والقاصرة بلحاج رويدية المولودة في 19/01/2014 بمستغانم ابنة محمد وناس زهور، والقاصرة بلحاج ريتل المولودة في 19/12/2015 بمستغانم ابنة محمد وناس زهور، على أن يكون البيع في المزاد العلني. تعلن عن بيع عقار بالمزاد العلني وذلك لجلسة: 2024/10/22 بمحكمة مستغانم وذلك امام قاضي البيوع العقارية التعيين: - 1/240سج 5 من حقوقي عقارية مشاعة مأخوذة بدورها من قطعة أرض صالحة للبناء كائنة ببلدية مستغانم (منطقة الإيداع مساحتها 3555م²) قسم 119 مجموعة ملكية رقم 15. السعر الافتتاحي: حدد السعر الافتتاحي لتسليم كل من: القاصرة بلحاج الآء اسراء بمبلغ 2.895.843,75 مليونين وثمانمائة وخمسة وتسعون ألف وثمانمائة وثلاثة وأربعون دينار جزائري وخمسة وسبعون سنتيم، القاصرة بلحاج رويدية بمبلغ 2.895.843,75 دج مليونين وثمانمائة وخمسة وتسعون ألف وثمانمائة وثلاثة وأربعون دينار جزائري وخمسة وسبعون سنتيم. القاصرة بلحاج ريتل بمبلغ 2.895.843,75 دج مليونين وثمانمائة وخمسة وتسعون ألف وثمانمائة وثلاثة وأربعون دينار جزائري وخمسة وسبعون سنتيم، على أن يكون البيع باعاً على عرض. للاطلاع على دفتر الشروط يتم الاتصال بمكتب المحضر القضائي المذكورة أعلاه أو كتابة ضبط المحكمة.

المحضر القضائي
05.10.2024

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية
مجلس قضاء مستغانم
محكمة مستغانم
القسم شؤون الأسرة
باسم الشعب الجزائري
حكم
ولهذه الأسباب

حكمت المحكمة حال فصلها في قضايا شؤون الأسرة علنيا حضوريا، ابتدانيا في الشكل: بقبول إعادة السير في الدعوى بعد الخبرة. في الموضوع: الحكم بالحجز على المدعى عليها بعد الترتيب بن حصة يامنة المولودة بتاريخ 28/05/1965 بحاسي ماماش مستغانم، لأبيها عبد القادر ولأماها بن عبد فاطمة، مع تعيين أختها المدعية بعد الترتيب بن حصة فتحة مقدما عليها، لرعايتها وإدارة شؤونها المالية وبدلا عنها. مع أمر ضابط الحالة المدنية لبلدية حاسي ماماش بالتأشير بهذا الحكم على هامش عقد ميلاد المحجور عليها. مع الأمر بنشر منطوق هذا الحكم بأي جريدة وطنية يومية على نفقة المدعية. وتحميل المدعية المصاريف القضائية المتعلقة بالدعوى الحالية والدعوى السابقة بما فيها رسمها القضائي والمقدر بتسعمائة دينار جزائري (900 دج) ومصاريف الخبرة المنجزة. بدأ صدر الحكم وأصبح به جهرا بالجلسة العلنية المنعقدة بالتاريخ المذكور أعلاه، ولصحة أمضى أصله كل من الرئيس و أمين الضبط

الرئيس / أمين الضبط
05.10.2024

Agence de voyage
SFICIFA
Mesra - Mostaganem
Rue Mohamed Khemisti
Face Maison Renault
Tel: 06 61 78 30 05

WASH'N DELIVERY
 Le Pressing Qui Vient à Vous

Bring your laundry, we'll wash it

Call us
0770 936 836

@WashNdelivery9
 Boulevard Des Lions, Bir El Djir, Oran
 041 879 674
 0770 936 836

Local à Louer

Location de local. Superficie 140m². Convient à profession libérale ou Bureau. (Rez-de-chaussée).Rue Belkacem Djelloul (ex-rue Benguigui) - Front de mer, à proximité de l'hôtel de police. Contactez le 07 74 55 20 10.

Curieux s'abstenir

Industries pharmaceutique, automobile, dessalement et travaux publics Ballets incessants de ministres et investissements dans la wilaya d'Oran

Par B. Habib

Le ministre Ali Aoun a passé en revue, jeudi à Oran, les principaux indicateurs du secteur industriel pharmaceutique, à l'occasion de l'inauguration officielle du nouveau Laboratoire pharmaceutique «Pur-lab» d'unités d'oncologie anticancéreuse à Kerma dont la construction a été terminée en 2024 et la production prévue en 2025. Ce Laboratoire est doté d'une unité 1 d'oncologie de capacité de production de 27 millions de comprimés par an et 02 millions «Vial» d'injectables annuellement ainsi que d'une unité 2 biologie de production de 2,2 millions de seringues par an avec 120 emplois directs et 150 autres indirects. Le ministre de l'Industrie et de la Production pharmaceutique, Ali Aoun, a toutefois indiqué, au niveau de la Zone industrielle de Oued Tlélat, qu'il faudra dépasser les contraintes et les difficultés qui n'incombent pas au secteur industriel national et qui sont internes, vu les facilités énormes et les montants financiers colossaux mis en place par l'Etat et les autorités locales de la wilaya d'Oran, afin de faciliter la tâche aux producteurs et investisseurs dans le domaine de la production pharmaceutique et des

médicaments notamment les génériques. Ce n'est pas tout, le secteur est pourvu de plusieurs dizaines de projets pharmaceutiques en cours en 2024 et 78 autres qui sont d'ores et déjà validés pour 2025. La production pharmaceutique nationale, rappelons le, devrait atteindre plus de 04 milliards de dollars durant l'année 2024, selon les prévisions du secteur. Le secteur pharmaceutique qui est pourvu de près de 300 unités publiques et privées, 3,56 milliards de dollars en 2023 et 3,14 milliards de dollars en 2022, note ainsi une régression réalisée sur les dernières années. Une bonne nouvelle cependant, les montants de l'importation dans le secteur en 2022 ont été de 1,422 milliard de dollars et en 2023, ils ont plafonné 1,293 milliard de dollars alors qu'en 2024, ils seront réduits à 01 milliard de dollars selon les prévisions antérieures du ministre. Ceci concernant l'industrie pharmaceutique alors que pour ce qui est de l'industrie automobile, le ministre Ali Aoun a indiqué à la zone industrielle de Tlélat a indiqué que les objectifs de l'usine «Fiat» à Tafaraoui sont de 24.000 véhicules types produits avant fin 2024 et 90.000 en 2025 avec, entre autres, un rythme de production de 04 véhicules par

heure pour la «Fiat 500». Avec d'autres investissements aussi stratégiques à Oran qui vont dans le sens de l'amélioration de la qualité de production de l'eau potable et des prestations sur les routes, les projets d'ouvrages de travaux publics routiers à l'image de la pénétrante auto portuaire Port, les 4 et 5èmes boulevards périphériques, inaugurés en juin 2024 et l'usine de dessalement de Cap Blanc dont le coût global d'investissement estimatif est de plus de 100 milliards de DA et qui sera réceptionnée en décembre. La wilaya d'Oran est en passe d'abriter des méga pôles d'industrie locale pharmaceutique, automobile, de dessalement et de travaux publics routiers et il est important de souligner le rôle clé et la politique de l'actuel wali d'Oran, Sayoud Said, dans le domaine de la promotion, entre autres, des industries locales utiles et porteuses pour la population et les générations. Cette année 2024 a été aussi pour le chef de l'exécutif de «déterrer» un autre dossier vieux de plus de 20 ans des tiroirs : celui qui a trait à la régularisation et à l'assainissement de la situation du patrimoine et des biens des communes et de wilaya avec la remise dernièrement de plus de 800 livrets fonciers aux communes.

Restauration du Palais du Bey

Lancement des travaux d'urgence dans les brefs délais

La ministre de la Culture et des Arts Mme Soraya Mouloudji a annoncé, jeudi à Oran, que les travaux d'urgence du projet de restauration du site archéologique "Palais du Bey" sis au quartier de "Sidi Houari" du chef-lieu de wilaya, seront lancés dans les brefs délais. Dans une déclaration à la presse en marge de sa visite d'inspection des projets relevant du secteur de la culture et des arts dans la wilaya d'Oran, la ministre a souligné que l'enveloppe financière destinée à cette opération a été réévaluée, passant de 85 millions à 162 millions de dinars, signalant que l'étude du projet de restauration de ce site archéologique, qui est l'un des monuments importants pour la population d'Oran, est en cours d'élaboration et les travaux d'urgence seront lancés dans les "brefs délais". Mme Mouloudji a également annoncé que la mosquée historique du "Pacha" d'Oran a bénéficié, au

cours de cette année, d'une enveloppe financière estimée à 10 millions de dinars, afin d'élaborer l'étude et le suivi du projet de restauration de cet édifice religieux, qui sera livrée en l'espace de quatre mois. Concernant le projet de réalisation du Musée et le site de l'Emir Abdelkader au sommet du Mont Murdjadjou, sur les hauteurs de la ville, qui a été présenté par le Bureau d'études au niveau du même site, la ministre a souligné que "ce projet majeur sera mis en œuvre dans les plus brefs délais". Concernant le Festival International d'Oran du Film Arabe (FIOFA), qui débutera demain vendredi, la ministre a indiqué que le retour de ce festival constitue un événement important pour Oran et que sa 12ème édition sera rehaussée par la présence de 17 pays arabes et honorera des personnalités prestigieuses du monde du cinéma, dont le cinéaste Costa Gavras, qui a reçu un Oscar suite à la

production du film "Z" en Algérie, et le réalisateur Mohamed Lakhdar Hamina, qui reste le seul cinéaste arabe et africain ayant reçu la Palme d'Or. La ministre a souligné que l'Institut national supérieur du cinéma porte désormais le nom de Lakhdar Hamina et le cinquantenaire de la Palme d'Or reçue par l'Algérie sera célébré, l'année prochaine, ajoutant que d'autres noms superviseront des ateliers, des masters class au titre de ce festival en faveur des jeunes talents. Au début de sa visite, la ministre de la Culture et des Arts s'est enquis de la salle préhistorique du musée public national "Ahmed Zabana" d'Oran, équipée d'affiches écrites en Braille et a procédé à la remise d'un don de 500 ouvrages imprimés en braille offerts à cet édifice culturel et plus de 2.500 livres ordinaires, qui seront répartis aux différentes bibliothèques communales et établissements scolaires.

Groupe «Tosyali Algérie»

Un avenant à la convention modifiant les dispositions de ses capacités de production

Le Groupe "Tosyali Algérie" a signé, mercredi à Alger, un avenant à la convention d'investissement conclue auparavant avec l'Agence algérienne de promotion de l'investissement (AAPI) visant à modifier les dispositions relatives à ses capacités de production et à la structure de financement de l'usine sidérurgique d'Oran, en vue de bénéficier des avantages facilitant la réalisation de sa stratégie pour augmenter la production et renforcer les exportations,

indique un communiqué de l'Agence. "Dans le cadre de l'accompagnement et du soutien aux grands projets d'investissement, le directeur général de l'AAPI, Omar Rekkache, a reçu, mercredi, le directeur général du groupe Tosyali Algérie, Nasuhi Izzet Ulu, en présence des cadres de l'Agence", a précisé la même source. Cette rencontre a permis "de présenter la stratégie de Tosyali en Algérie et ses objectifs pour les années à venir, notamment l'augmentation de sa capa-

cité de production, l'élargissement de ses produits et le renforcement du volume de ses exportations", selon la même source. Ainsi, "il a été procédé à la signature d'un avenant à la convention d'investissement conclue auparavant avec cette société, modifiant les dispositions relatives aux capacités de production et à la structure de financement de l'usine sidérurgique d'Oran, afin de permettre au Groupe de bénéficier des avantages pour atteindre les objectifs fixés".

Université d'Oran 2

Lancement d'une session de formation de la langue coréenne

Le Centre d'enseignement intensif des langues (CIL) de l'Université d'Oran 2 "Mohamed Benahmed" a ouvert pour cette année universitaire une session d'enseignement de la langue coréenne, a-t-on appris, jeudi, de la directrice du CIL. Avec cette nouvelle session de formation de la langue coréenne, le nombre de langues étrangères enseignées au CIL est de 8 langues, en plus de la langue officielle, l'Arabe, a précisé à l'APS, Mme Felli Wafaa. Il s'agit du français, l'anglais, l'espagnol, l'allemand, le russe, le turque, le chinois et l'arabe, qui sont "enseignés pour différentes catégories, comme des fonctionnaires algériens ou étrangers, des femmes au foyer, des retraités, étudiants et même des enseignants". A ce propos, elle a souligné que "l'ouverture de cette session a été possible grâce à l'engouement particulier de la part des étudiants et enseignants à l'Université d'Oran 2 qui ne cessaient, depuis longtemps, de réclamer une telle session de formation, afin de pouvoir découvrir la culture coréenne à travers sa langue", a fait savoir la responsable. Cette session de formation intervient dans le cadre de l'accord de coopération avec l'ambassade de la République de Corée en Algérie, plus précisément après la visite de l'ambassadeur coréen à l'université d'Oran 2, en mai dernier, où il s'est engagé à fournir des enseignants coréens pour cette formation, a-t-elle souligné. "Actuellement, nous n'avons qu'une seule enseignante Algérienne disposant d'un certificat reconnu d'enseignement de cette langue, qui devra assurer le début de cette session, prévue à partir du 12 octobre, en attendant l'arrivée des enseignants coréens", a fait savoir Mme Felli.

Pour l'accompagnement d'étudiants porteurs de projets Convention de partenariat entre l'Université d'Oran 1 et l'ANADE

Une convention de partenariat entre l'Université d'Oran 1 Ahmed Ben Bella et l'antenne de wilaya de l'Agence nationale de soutien et développement de l'entrepreneuriat a été paraphée mercredi pour l'accompagnement d'étudiants porteurs de projets. L'opération entre dans le cadre de la convention signée, dernièrement, entre le ministère de l'Enseignement supérieur et la Recherche scientifique et le ministère de l'Economie de la connaissance, des Startups et des Micro-entreprises pour renforcer l'accompagnement des porteurs de projets et le financement de leurs projets. La convention a été signée par le recteur de l'université d'Oran 1, Amine Abdelmalek, et le directeur de l'antenne de wilaya de l'ANADE d'Oran, Mahla Houari, en présence de cadres des deux établissements. En marge de la cérémonie de signature, le directeur de l'antenne de la wilaya d'Oran de l'ANADE a souligné que cette convention vise à développer le sens entrepreneurial des étudiants universitaires et des diplômés des établissements d'enseignement supérieur et à leur garantir une formation dans le domaine de l'entrepreneuriat. Ce partenariat vise également à orienter cette catégorie vers la création d'entreprises innovantes basées sur la recherche scientifique et la technologie, à même de contribuer à soutenir le développement local et à répondre aux besoins de l'économie nationale, a-t-il poursuivi. De son côté, Zaghada Fatima Zohra, directrice du Centre de développement de l'entrepreneuriat à l'Université d'Oran 1, a déclaré que l'accord représente "une étape importante pour soutenir l'innovation et l'entrepreneuriat au sein de l'université et pour former et accompagner les étudiants, afin d'accéder au monde de l'entrepreneuriat avec des bases solides".

Gestion des déchets solides à Chlef Un CET pour Beni-Haoua en cours de réalisation

Un Centre d'Enfouissement Technique (CET) qui était indispensable pour la région de Béni-Haoua qui est une ville touristique par excellence, dotée d'un port de pêche et d'un village touristique, ville en plus, qui est la porte d'entrée des touristes venant de la wilaya de Tipasa et d'Aïn-Defla. Une ville et ses régions qui, selon l'adjoint au maire de Béni-Haoua, Mr Saïd Doubar, ont bénéficié de la réalisation d'un centre d'enfouissement technique qui sera réalisé aux abords du CW 24. Le choix du terrain a été fait et les travaux pour sa réalisation sont déjà en cours. Il prendra en charge les communes de Béni-Haoua, Breïra et Oued Goussine, en matière de gestion de leurs déchets solides qui allaient vers des décharges anarchiques, ne respectant pas les normes de l'environnement. Des décharges partout dont la répercussion sur la santé des citoyens était réelle de par le tableau défigurant les sites touristiques et aussi de par les odeurs nauséabondes et la fumée qui se dégageaient des décharges sauvages. Trois communes qui vont évacuer leurs déchets solides vers ce CET car confrontées au manque de moyens financiers, matériels et humains. **A. BOUKHTACHE**

Saïda

La ville n'est pas aussi radieuse qu'auparavant

C'est une ville agonisante que le chef de l'Exécutif Mermouri a eu à visiter jeudi dernier. La déception était visible lors de cette visite à travers les quartiers de la ville qui a perdu tous ses repaires et ses repères. Depuis le premier point ausculté jusqu'au dernier point, le constat était sidérant. Détérioration de l'environnement, délabrement des sites historiques, un nouveau CEM baptisé au nom du Chahid "Fares Djillali", déjà en piteux état, avant même qu'il ne soit opérationnel. Il ouvrira ses portes ce dimanche, nous dit-on. Saïda transformée en dépotoir, grandeur nature. Du côté de la population, les citoyens ont apprécié ce geste de proximité. En somme, le wali Mermouri a constaté une défaillance plurisectorielle. Alors que l'on assiste à un véritable charlatanisme médiatique sur les réseaux sociaux, charlatanisme aidé par l'absence de la communication institutionnelle de qualité et offensive, cette carence "justifie" la prolifération des apprentis sorciers qui aiment coller de fausses étiquettes sur les plus compétents qu'eux et qui versent dans l'imposture et les sornettes qui frisent l'in vraisemblable. L'irresponsabilité et l'insouciance des affaires publiques sont devenues une culture courante. Comment faire alors pour sauver ce qui reste à sauver dans cette ville qui ne cesse de s'enfoncer dans le chaos et la folie généralisée? **OULD OGBAN**

Tissemsilt

Plus de 1.200 hectares réservés à la culture des légumes secs

Une superficie de plus de 1.200 hectares a été réservée, dans la wilaya de Tissemsilt, à la culture des légumineuses, toutes variétés confondues, au titre de la saison agricole 2024-2025, a-t-on appris du directeur des Services agricoles (DSA), Mohamed Mouadâa. Le DSA de cette collectivité locale des Hauts-plateaux du Centre-ouest a précisé que la superficie délimitée à cet effet est répartie à raison de 400 hectares destinés aux pois chiches, 200 hectares à la lentille et 600 autres hectares relevant de la ferme-pilote "Chawki Rabah" implantée dans la commune de Ammari, réservés aux pois chiches et à la lentille. Le même responsable a fait savoir que la culture des ces deux variétés de légumineuses débutera, au mois de février prochain, faisant observer que tous les moyens humains et matériels ont été mobilisés pour l'accompagnement des professionnels de la filière. M. Mouadâa a, d'autre part, indiqué que la campagne labour-semences sera lancée au courant de la semaine prochaine, avec pour objectif l'emblavement de quelque 60.000 hectares, répartis à raison de près de 50.000 hectares réservés au blé tendre et au blé dur et 9.100 hectares consacrés à l'orge. Par ailleurs, plus de 340 agriculteurs ayant postulé au crédit "R'fig" et déposé leurs dossiers au niveau de la Coopérative des céréales et légumes secs (CCLS) pour l'obtention de semences, d'engrais et autres intrants, ont vu leur demandes validées et approuvées par les services compétents, a indiqué le DSA.

Séminaire à Mostaganem L'arganier en débat à la Fondation «Djanatu Al-Arif»

Par Charef Kassous

Pour la Fondation «Djanatu Al-Arif», l'environnement demeure toujours un engagement responsable concret à l'égard de l'Algérie et des générations futures. Dans un esprit de citoyenneté responsable, cette ONG fédère, grâce à un réseau national, un vivier de compétences et d'expériences, en mettant sur pied une stratégie à la disposition des volontaires intéressés des mécanismes pour la protection de l'environnement. A travers cette stratégie, la Fondation persévère dans sa démarche écologique en organisant les 02 et 03 Octobre 2024 une conférence internationale sur la thématique «la situation de l'arganier en Algérie». C'est sous la présidence du Cheikh Khaled Bentounès, président d'honneur de «Djanatu Al-Arif» que cette manifestation a été ouverte au niveau de son siège à la Vallée des Jardins, dans la commune de Sayada. Cet événement a été honoré par la présence de Mr Ahmed Chaâlal, recteur de l'Université « Mohamed Benahmed », par le directeur de l'École Supérieure des Sciences Biologiques d'Oran, par des chercheurs de diverses universités algériennes, des experts venus d'Europe et des Etats Unis (Espagne, Italie et USA), des experts de la FAO et de l'UNESCO, des directeurs de centres de recherche, des conservateurs de forêt, des étudiants ainsi que des membres de la société civile. A travers son allocution, le Cheikh et dans un esprit pédagogique, s'est tenu à des messages qui rappellent l'importance de la préservation des équilibres entre la nature et l'homme. En s'exprimant sur la manifestation proprement dite, il a mis en exergue l'arganier comme élément naturel porteur d'espoir. Il a expliqué que l'arganier, en tant que trésor patrimonial et écologique, symbolise cet équilibre fragile et précieux. Son appel à une action collective et à une prise de conscience devra être un des objectifs principaux, confortant la protection de cet arbre et sa valorisation. Le directeur de l'ESSBO, quant à lui, a mis en valeur les précieuses missions de la recherche scientifique ainsi que le rôle capital que devront jouer les laboratoires dans l'ensem-



ble des universités algériennes afin de préserver, protéger et développer les plantations de l'arganier. En poursuivant son discours, le professeur s'est focalisé sur les innovations ainsi que sur la coopération qui, par les échanges, développera l'exploitation de l'arganier. A son tour, le Pr Ahmed Chaâlal, en sa qualité de représentant du ministre de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique, a donné le coup d'envoi de la conférence, en assurant que cette manifestation revêt une importance capitale et s'inscrit dans la stratégie des pouvoirs centraux. Cet arbre, poursuit-il, «joue un rôle crucial dans la fertilisation des sols pour être le dernier rempart contre la désertification qui affecte le pays». Selon lui, l'université algérienne contribue, par la recherche, à revitaliser cette filière car ces bienfaits sont assurés à plusieurs niveaux tant socioéconomiques que médicaux. Le Professeur a conclu que l'université reste un levier pour le développement de la culture de l'arganier en Algérie car des entreprises naissantes et des start-up sont impliquées dans ce cadre.

Faut-il souligner que les experts espagnols ont été d'un apport considérable durant cette manifestation. En effet, le Dr Miguel Benedicto, médecin chercheur de l'université de Valencia, est allé puiser dans l'histoire de ce mythique arbre pour le situer finalement dans l'ère tertiaire en terre andalouse (Sud de l'Espagne). Le docteur a ensuite abordé les aspects préventifs et curatifs du produit pour la santé de l'être humain. Juan Bautista Peris Gisbert, expert en pharmacie, a plutôt démontré comment l'huile d'arganier est utilisée dans l'industrie de la cosmétique. Tania Simona est une chercheuse et professeure d'anthropologie médicale à l'Université de Gênes, en Italie, où elle est impliquée dans des projets européens depuis 2007. Cristina Expósito de Vicente, secrétaire de l'Association Aromas Itinerarium Salutis, qui gère l'itinéraire Culturel du Conseil de l'Europe: Aromas Itinerarium Salutis, la Route Européenne des Pharmacies Historiques et des Jardins Médicinaux, a mis en valeur l'huile de l'arganier comme élément naturel pour divers soins.

Agriculteurs de pommes de terre de Nâama Nécessité de s'unir sous forme de coopératives

Le Directeur général de l'Office national des terres agricoles (ONTA) Lansari Mohamed a souligné, mardi à Naama, la nécessité pour les agriculteurs de pommes de terre de la wilaya de s'unir sous forme de coopératives, afin de développer et moderniser la filière. Lors de la célébration de la Journée nationale de vulgarisation agricole, M. Lansari a expliqué que l'intensification de la création de coopératives permet aux agriculteurs d'organiser des activités de production de pommes de terre, de former des professionnels et de leur faire bénéficier, plus rapidement et plus efficacement, des facilités liées au stockage de leurs produits dans les centres de froid. Il a souligné que les coopératives activant dans le cadre du Conseil professionnel de la filière de pomme de terre bénéficient de divers mécanismes liés à la mise en place de systèmes d'irrigation modernes et d'installations pour l'exportation du produit, qui se distingue par la diversité de ses espèces. Le wali de Nâama, Lounès Bouzagza, a annoncé que l'Agence

nationale des ressources en eau a levé le gel qui a touché, depuis dix ans, certaines régions de la wilaya au niveau des communes de Nâama, Mecheria et Aïn Sefra, qui sont classées comme zones protégées, après avoir affirmé la disponibilité des ressources en eau requises et, par conséquent, la possibilité de leur exploitation dans l'irrigation agricole. Le wali a annoncé l'octroi de plus de 1.700 autorisations, au niveau de la wilaya, pour le fonçage de puits et les forages, de 2022 à ce jour, soulignant que le nombre d'autorisations est en constante augmentation, grâce au traitement rapide des dossiers. L'exposition organisée à l'occasion de la Journée nationale de vulgarisation agricole par l'Institut national spécialisé dans la formation professionnelle de Nâama a vu la participation de 20 exposants activant dans différentes filières agricoles, mettant en valeur leurs produits maraichers, et la production de fruits et d'élevage, ainsi que l'affichage de statistiques sur les capacités de production végétale et animale dans la wilaya.

Avec la participation de 167 exposants

Ouverture du 7ème Salon international Bati-Est-expo à Constantine

La 7ème édition du Salon international dédiée aux secteurs de l'immobilier, du bâtiment et des travaux publics "Bati-Est-Expo/Constantine", s'est ouverte mercredi à la grande salle Ahmed-Bey du chef-lieu de wilaya avec la participation de 167 exposants entre sociétés nationales et étrangères. La manifestation regroupe des professionnels des secteurs de l'immobilier, du bâtiment et des travaux publics dont, notamment des entreprises de fabrication de matériaux de construction, d'accessoires d'ameublement (fenêtres et portes), de mobilier intérieurs, de plomberie, de peinture, de rond à béton, de céramique, d'éclairage en Led, en plus de promoteurs immobiliers et autres organismes d'accompagnement. Ce Salon professionnel devant se poursuivre jusqu'au 5 octobre vise dans cette nouvelle édition à "faire la promotion des entreprises de bâtiments et de travaux publics opérant selon les principes économie d'énergie et ami de l'environnement", a indiqué à l'APS le commissaire du Salon M. Ahmed Haniche qui a affirmé que plusieurs entreprises nationales maîtrisent déjà ce processus et s'emploient à gagner des marchés à l'étranger. Une trentaine de startup prennent part au Salon qui se veut une opportunité pour "mettre en contact les porteurs de projets innovants avec les professionnels en activité", a souligné le même responsable qui a insisté sur l'urgence de "sensibiliser les chefs d'entreprises sur l'impératif de faire intégrer les porteurs de projets dans leurs entre-



prises pour davantage d'efficacité et de rentabilité". Il a dans ce cadre mis l'accent sur l'importance de l'accompagnement et de l'apprentissage de terrain dans l'émergence de startup fortes et solides en mesure de participer efficacement au processus national du développement durable. Dans ce contexte, M. Haniche a estimé qu'"une économie forte passe nécessairement par une connaissance fiable à acquérir en milieu professionnel", insistant sur l'importance de l'Université dans la réussite des différents programmes nationaux de développement économique, notamment. Parmi les startup participantes à ce Salon figurent des porteurs de projets développant des mécanismes de fonctionnement de chauffes bains silencieux (pompe à eau sans bruit) et autres idées pour allumer et éteindre la lumière à distance. Le Salon professionnel Bati-

Est-Expo/Constantine qui s'impose comme un rendez-vous annuel incontournable au service du développement national se veut un espace pour développer et échanger des idées, des partenariats et des expériences professionnelles en mesure de booster le sens de l'investissement et de création de richesse, a souligné son commissaire. Le même responsable qui a indiqué que le Salon table au titre de cette nouvelle édition, sur 30.000 visiteurs (23.000 visiteurs l'édition précédente), a fait part de la participation d'une trentaine d'ambassades à cet événement en vue de promouvoir l'investissement et la coopération à l'international. Dans ce cadre, il a fait part de la participation à ce Salon de 17 entreprises étrangères représentant 7 pays dont la Chine, la France, la Turquie, l'Allemagne, la Belgique et la Tunisie.

El-Oued

Le DG des Douanes algériennes inspecte le poste frontalier terrestre de Taleb-Larbi

Le Directeur général des Douanes algériennes (DGDA), le général-major Abdelhafid Bekhouche, a inspecté jeudi le poste frontalier terrestre de Taleb-Larbi, dans la wilaya d'El-Oued, pour s'enquérir de sa situation et de sa disposition à être érigé en poste commercial. Cette visite à la wilaya d'El-Oued où il a inspecté le poste frontalier et ses équipements, "entre dans le cadre d'un programme de visites sur le terrain arrêté en application des orientations des pouvoirs publics appelant à étudier les voies et moyens à même d'ériger cette structure en poste commercial pour la production nationale hors hydrocarbures", a affirmé M. Bekhouche.

Les cadres douaniers s'attèlent à préparer le poste de Taleb-Larbi, à travers la prise des dispositions administratives, la facilitation des procédures et la mobilisation des équipements et matériels logistiques nécessaires à même de permettre le bon fonctionnement de ce poste frontalier dans une configuration commerciale fluide, a-t-il ajouté. S'agissant du projet de digitalisation du secteur des Douanes, le DGDA a fait savoir que l'opération a été finalisée pour ce qui concerne la numé-

risation des opérations économiques (déclarations douanières), et qu'il est procédé actuellement à la numérisation du mouvement des voyageurs au niveau des ports, des aéroports et des postes frontaliers. M. Bekhouche a mis l'accent, par ailleurs, sur la formation des personnels de l'administration douanière en vue d'améliorer leurs prestations, et ce dans le cadre d'une stratégie d'efficacité du service public, de sorte à prendre en charge les attentes et préoccupations du citoyen, appelant, à ce titre, l'enseignant-formateur à descendre sur les lieux de travail pour que la formation dispensée soit pratique et efficace. Le poste terres-

tre de Taleb-Larbi (84 km à l'Est d'El-Oued), frontalier avec la Tunisie, est le plus grand poste de transit maghrébin, avec une superficie de 12 hectares, et a bénéficié d'un financement de 872 millions DA du programme complémentaire de soutien à la croissance économique pour l'étude et la réalisation de diverses installations. Parmi celles-ci, le poste des procédures d'entrées et sorties, le bloc administratif, le poste de Police, le restaurant des personnels douaniers et policiers, une résidence des cadres, le bureau d'orientation touristique, un salon d'honneur, un hangar de contrôle, un dépôt des saisies, et un scanner.

Batna

Deux nouvelles spécialités à l'INFSPM

Deux (2) nouvelles spécialités seront ajoutées, dès la prochaine rentrée 2024-2025, à celles déjà enseignées à l'Institut national de formation supérieure paramédicale (INFSPM) de Batna, a indiqué, jeudi, la directrice de cet établissement. Mme Radhia Hamzaoui a précisé, dans une déclaration à l'APS, qu'il s'agit de la kinésithérapie et de l'ergothérapie (aménagement de l'environnement des personnes handicapées, ndlr), des spécialités destinées aux étudiants de 4 wilayas de l'Est du pays. La formation de 3 années, s'agissant de la première spécialité, bénéficiera aux étudiants des wilayas de Batna, de Khenchela, d'Oum El Bouaghi et de Biskra, tandis que la seconde (l'ergothéra-

pie) sera limitée aux étudiants issus de Batna, de Khenchela et d'Oum El Bouaghi, a ajouté la même responsable. Selon Mme Hamzaoui, quelque 500 nouveaux étudiants originaires de plusieurs régions du pays devraient rejoindre l'Institut, cette saison à partir du 15 octobre, ce qui portera le nombre total des étudiants à environ 1.400. Fin septembre dernier, une promotion de 430 diplômés issus de plusieurs wilayas, dont 260 de Batna, est sortie de l'INFSPM pour rejoindre différents établissements de santé, selon la même responsable qui a souligné que l'équipe de formation pédagogique de l'Institut avait été renforcée, la saison dernière, par 21 enseignants dans différentes disciplines, recrutés à titre permanent.

M'sila

Tabi inaugure l'Ecole régionale de formation des avocats à Sidi Aïssa

Le ministre de la Justice, Garde des Sceaux, Abderrachid Tabi, a inauguré jeudi à Sidi Aïssa, dans la wilaya de M'sila, l'Ecole régionale de formation des avocats. Selon les explications fournies au ministre, l'Ecole a pour missions, outre la formation des avocats stagiaires, l'élaboration de recherches, d'études et de publications, le développement d'activités de recherche, d'analyse et d'audit dans les domaines juridique, judiciaire et administratif, l'amélioration du niveau juridique et judiciaire et la formation spécialisée et continue des cadres et des fonctionnaires du secteur de la justice. L'établissement assurera également des cours de formation continue pour les employés des administrations et des entreprises, publiques et privées, et pour les auxiliaires de justice, de même qu'elle organisera des séminaires, des rencontres, des journées d'études, des colloques nationaux et internationaux et des concours pour les juristes et les auxiliaires de justice. L'école régionale de formation des avocats est constituée d'un bâtiment administratif de trois étages comprenant 21 bureaux, un auditorium de 300 places, une bibliothèque (numérique et papier), des salles de lecture, 12 salles de travaux pratiques, un restaurant, un foyer et des logements pour les stagiaires.

Beni Amrane (Boumerdes)

Mise en service d'un puits artésien au profit de 20.000 habitants

Un puits artésien est entré en service, jeudi, dans la wilaya de Boumerdes, suite à une opération de réhabilitation et rééquipement, visant l'amélioration de l'alimentation en eau potable (AEP) d'un bassin de population de près de 20.000 âmes à travers les villages et bourgs de la commune de Beni Amrane (Est).

Ce projet vise le renforcement de la chaîne de distribution d'eau potable de 25 villages et des régions de Beni Khelifa, en plus des sièges des communes voisines de Beni Amrane et Ammal, selon les explications fournies à la wali Fouzia Naâma, lors de l'inauguration de ce puits, dans le cadre d'une visite d'inspection de plusieurs projets de développement dans la wilaya. Ce système hydrique a été réalisé en 2009, avant son arrêt d'activité en 2011 jusqu'à sa réhabilitation et remise en service aujourd'hui jeudi. La réhabilitation de ce puits, d'une profondeur de 30 mètres et d'un diamètre de 800 mm, a coûté la bagatelle de plus de 11 millions de DA. La commune de Beni Amrane a également enregistré la mise en service d'une station de pompage hydraulique, suite à son équipement, pour assurer l'AEP des villages de Chakour et Bouchlaghem de cette localité. Cette station, réalisée pour une enveloppe de plus de 7,4 millions de DA, assurera l'AEP de plus de 2000 âmes des villages d'Ouled Belaid, Bouchakour et Ouled Bouchlaghem de la même commune. La wali de Boumerdes a entamé cette visite par la mise en service de groupes scolaires et l'inspection de classes d'extension dans les communes d'Ouled Moussa et de Tidjelabine.

CAN-2025

Une liste de 26 joueurs pour la double confrontation face au Togo dévoilée

Le sélectionneur de l'équipe algérienne de football Vladimir Petkovic, a dévoilé jeudi une liste de 26 joueurs, en vue de la double confrontation face au Togo, les 10 et 14 octobre, comptant pour les 3e et 4e journées (Gr.E) des qualifications de la Coupe d'Afrique des nations CAN-2025. Cette liste est marquée par la convocation, pour la première fois, du défenseur de l'USM Alger, Saadi Radouani, d'Ibrahim Maza (Hertha Berlin/Allemagne) et du gardien de but du CS Constantine, Zakaria Bouhalfaya, ainsi que les retours du gardien de but de l'USM Alger, Oussama Benbot, du défenseur latéral Ahmed Touba (KV Mechelen/Belgique) et de l'attaquant de l'OGC Nice/France, Badredine Bouanani. Le coach national a dévoilé la liste en début de la conférence de presse qui se déroule en ce moment à la salle du stade Nelson-Mandela de Baraki. Les "Verts" recevront d'abord le Togo, le jeudi 10 octobre au stade 19-mai 1956 d'Annaba (20h00), avant de se rendre à Lomé pour défier les "Eperriers", le lundi 14 octobre au stade de Kégué (17h00, heure algérienne). Lors des deux premières journées des qualifications de la CAN-2025, disputées en septembre dernier, l'Algérie s'est imposée face à la Guinée-équatoriale à Oran (2-0), avant d'aller dominer le Libéria à Monrovia (3-0). L'équipe nationale trône en tête du groupe E avec 6 points devant le Liberia (3-0) à Monrovia. Le Togo occupe la deuxième place (2 pts), alors que le Liberia et la Guinée-équatoriale ferment la marche avec un point. Les deux premiers des



11 groupes seront qualifiés pour la phase finale de la CAN 2025 (21 décembre 2025- 18 janvier 2026), alors qu'un seul pays se qualifiera pour le tournoi final dans la poule du pays hôte.

Liste des joueurs convoqués :

Gardiens: Alexis Guendouz (Persepolis FC/Iran), Oussama Benbot (USM Alger), Zakaria Bouhalfaya (CS Constantine).

Défenseurs: Radouani Saadi (USM Alger), Ryan Aït Nouri (Wolverhampton/ Angleterre), Ahmed Touba (KV Mechelen/Belgique), Jaouen Hadjam (Young-Boys/Suisse), Mohamed Amine Madani (JS Kabylie), Aïssa Mandi (LOSC Lille/France), Mohamed Amine Tougaï (ES Tunis/ Tunisie), Ramy Bensebaini (Borussia

Dortmund /Allemagne), Mohamed Farsi (Colombus Crew/Canada).

Milieux: Hichem Boudaoui (OGC Nice/France), Ramiz Zerrouki (Feyenoord/ Pays-Bas), Adem Zorgane (Charleroi SC/Belgique), Ahmed Kendouci (Cleopatra FC/Egypte).

Attaquants: Ibrahim Maza (Hertha Berlin/Allemagne), Mohamed Amine Amoura (VfL Wolfsburg/ Allemagne), Houssein Aouar (Al-Ittihad/Arabie Saoudite), Saïd Benrahma (O.Lyon/ France), Badredine Bouanani (OGC Nice/France), Riyad Mahrez (Al-Ahli FC/Arabie Saoudite), Yacine Benzia (Qarabag FK/ Azerbaïdjan), Baghdad Bounedjah (Al-Shamal SC / Qatar), Amine Gouiri (Stade Rennais /France), Anis Hadj Moussa (Feyenoord/ Pays-Bas).

Ligue 1

Débuts prometteurs pour le promu l'ESM

L'ES Mostaganem a réussi de bons débuts en championnat de Ligue 1 de football que cette équipe retrouve cette saison après 25 ans d'absence, en parvenant à obtenir quatre points en deux matchs. L'Espérance a réussi à accrocher le CS Constantine (0-0), mercredi en déplacement, dans le cadre de la mise à jour de la première journée du championnat, et ce, quelques jours après avoir battu le MC Oran (2-1) à domicile. Deux résultats que le manager général de la formation de l'Ouest du pays, Rachid Amrane, a mis en valeur, félicitant au passage les joueurs et les membres du staff technique pour les efforts qu'ils sont en train de consentir. «Après avoir réussi à renverser la vapeur lors du premier match contre le MCO, même si nous étions privés, ce jour là, de notre public, notre équipe a réussi un nul au goût de victoire contre le CSC, un adversaire donné parmi les favoris dans la course au titre de champion et qui vient de valider, d'une belle manière, son billet pour la phase des poules de la Coupe de la Confédération africaine de football», a déclaré à l'APS l'ancien attaquant du MC Oran et de quelques clubs de l'élite. Le manager général des «Hawata» s'est dit, en outre, «

optimiste » quant aux capacités de l'effectif en place, conduit par l'entraîneur Cherif Hadjar, à «poursuivre sur cette lancée», rappelant que l'objectif principal tracé est «d'assurer un maintien tranquille parmi l'élite, vu que le club n'a plus évolué dans le premier palier depuis un quart de siècle», a-t-il précisé. Après son accession en Ligue 1, à l'issue de la saison passée, l'ESM a connu beaucoup de changements aussi bien au

niveau de son effectif que du staff technique, avec l'arrivée de pas moins de 18 joueurs et le recrutement d'un nouvel entraîneur qui a été accompagné par des assistants de son choix. Les Vert et Blanc, qui partagent la première place au classement avec quatre autres formations, sont appelés, dimanche prochain, à enchaîner un deuxième match dans l'Est du pays en rendant visite à l'ESM Khenchela, pour le compte de la 3e journée.

Grand Prix Chantal Biya de Cyclisme

Mansouri remporte la 3ème étape

Le cycliste algérien Islam Mnasouri a remporté la troisième étape de l'édition 2024 du Grand Prix cycliste international Chantal Biya (Cameroun), disputée jeudi entre Ebolowa-Mengong-Sangmelima. Mansouri a franchi la ligne d'arrivée en 2h22:24, devant le Camerounais Kuere Nou-nawe Rodrigue (même temps), et le Serbe Kasko David (2h22:26), alors que son coéquipier Azzedine Lagab a terminé au pied du podium avec un chrono de 2h22:35. Les autres algériens engagés lors cette 3e étape ont tous terminé dans le Top 12 du classement de l'étape : Hamza Amari (8e), Ayoub Sahiri (10e) et Hamza Yacine (12e).

Au classement général de l'épreuve, le Belge Van Dyck Wesley a conservé le maillot jaune de leader (8h26:29), devant l'Algérien Hamza Yacine (à 1m50sec) et le Belge Heylen Wannes (à 4m10). L'Algérien Azzedine Lagab pointe à la 4e place à 7m29sec du leader. La quatrième étape Sangmelima-Mkpwang-Mvomeka'a-Meyomessala sera longue de 145 kilomètres, et elle se déroulera le vendredi 4 octobre dans le département du Dja-et-Lobo, alors que la cinquième et dernière étape Sangmelima-Yaoundé sera longue de 155 kilomètres et se disputera le samedi 5 octobre, entre les départements du Dja-et-Lobo, du Nyong-et-So'o et du Mfoundi.

Marathon

La Backyard Ultra Algérie le 19 octobre prochain à Alger

La Backyard Ultra, une course internationale d'ultra-marathon à élimination, se déroulera le 19 octobre prochain (13h00) à la promenade des Sablettes (Alger). Une équipe algérienne composée de 15 coureurs (10 messieurs et 5 dames) participera à cette course organisée pour la première fois en Algérie par la Direction de la jeunesse et des sports (DJSL) en collaboration avec la Ligue algéroise d'athlétisme et l'Athlétique Club Gaya. Cette course se dispute en deux formats principaux (individuel et par équipes) sur une boucle de 6.7km à courir en une heure. « Les participants doivent courir un tour de 6,7 km chaque heure. Tant qu'ils terminent le tour dans ce délai, ils peuvent continuer. La course se répète sans limite de temps jusqu'à ce qu'il ne reste qu'un seul coureur en piste. Le dernier à courir est déclaré vainqueur », précise le communiqué des organisateurs. Dans une déclaration à l'APS, le représentant de l'AC Gaya, Wacyl Lamdani, a indiqué que l'objectif de l'organisation de cette course « particulière » pour la première fois en Algérie et de promouvoir cette discipline encore peu connue et réaliser une belle performance à Alger. « Nous avons réussi à former une équipe de 15 athlètes passionnés avec des coureurs d'expérience. Nous allons donner le maximum pour vivre à fond cette belle aventure en équipe et essayer d'attirer le maximum de personnes pour y adhérer », a-t-il souhaité. Selon les organisateurs les 63 pays participants organisent leur propre épreuve simultanément, avec une connexion en ligne pour suivre les performances en temps réel. Dans une course qui s'annonce acharnée, les meilleurs coureurs de la discipline en décrocheront pour une qualification au Championnat du monde individuel au Tennessee (Etats Unis). « L'équipe gagnante est celle qui accumule le plus de tours complets effectués par ses membres, mettant en avant la dimension collective, alors que l'athlète qui remportera son Backyard local sera couronné champion national et sera qualifié au Mondial », précisent les organisateurs. La Backyard Ultra est une course internationale d'ultra-marathon à élimination, créée en 2011 par Gary Cantrell dans le Tennessee, aux Etats-Unis. Les participants doivent courir un tour de 6,7 km chaque heure. Tant qu'ils terminent le tour dans ce délai, ils peuvent continuer. La course se répète sans limite de temps jusqu'à ce qu'il ne reste qu'un seul coureur en piste. Le dernier à courir est déclaré vainqueur.

CAN 2024 de Handball (Dames)

Le Cap Vert premier adversaire de l'Algérie

La sélection féminine algérienne de handball ouvrira le bal face à son homologue du Cap Vert, le mercredi 27 novembre (11h00, heure algérienne), pour le compte de la première journée de la CAN-2024 (dames), selon la FAHB. Le tirage au sort de cette CAN-2024 qui se poursuivra jusqu'au 7 décembre à Kinshasa (RD Congo), avait placé le sept national féminin dans le groupe A aux côtés du Sénégal, de l'Egypte, du Kenya, du Congo et du Cap Vert. Les Algériennes affronteront lors de la deuxième journée, l'Egypte (17h00), avant de donner ensuite la réplique respectivement au Congo (13h00), au Sénégal (17h00) et au Kenya (14h00). Les quatre premiers de chaque groupe se qualifient pour les quarts de finale, tandis que les quatre premiers du classement final seront qualifiés pour le Mondial-2025 prévu en Allemagne et aux Pays-Bas.

Programme des matches de l'Algérie :

Mercredi 27 novembre:	Algérie-Cap Vert.....11h
Jeudi 28 novembre:	Egypte-Algérie.....17h
Samedi 30 novembre:	Algérie-Congo.....13h
Dimanche 1 décembre:	Sénégal-Algérie.....17h
Mardi 3 décembre:	Kenya-Algérie.....14h

Le conteur Seddik Mahi se lance dans l'écriture d'un nouveau recueil de contes populaires sur les héros de la résistance et de la révolution

Le narrateur algérien Seddik Mahi s'est lancé dernièrement dans l'écriture d'un nouveau recueil de contes populaires retraçant le parcours héroïque de figures emblématiques de la résistance et de la révolution de libération nationale à l'image de l'Emir Abdelkader, Ahmed Zabana et Hassiba Ben Bouali en vue de "mettre en lumière leurs exploits et hauts-faits ainsi que leur contribution à la libération du pays".

Dans une déclaration à l'APS en marge de sa participation à l'atelier "raconte-moi ton héros" organisé dans le cadre du Festival international de la bande dessinée d'Alger (FIBDA), inauguré mardi, Seddik Mahi a affirmé s'être lancé dernièrement dans la présentation de son nouveau spectacle "Zabana" qui est, a-t-il dit, "le premier d'un recueil de contes en cours d'écriture, dédié à plusieurs figures et personnalités ayant marqué l'histoire de l'Algérie à l'instar de la chahida Hassiba Ben Bouali et de l'Emir Abdelkader".

Le conteur a fait savoir qu'il préparait un nouveau conte populaire sur l'érudit soufi Choaib Abou Madyane El Ansari El Andaloussi dit "Sidi Boumediene El Ghaout" et son voyage en Palestine avec ses disciples algériens pour participer à la libération d'El Qods sous l'emprise des Croisés.

Pour Seddik Mahi, le chahid Ahmed Zahana dit "Zabana" est un exemple à suivre dans son patriotisme, son courage et son combat pour l'indépendance.

Il a souligné que l'écriture sur ce chahid avait nécessité "de nombreuses lectures de textes, de recherches et de chroniques, afin de conférer une plus grande crédibilité à l'œuvre", l'objectif étant, a-t-il dit, "de trouver de l'inspiration pour des idées d'éclairage sur la scène narrative souhaitée de manière à ce que l'histoire soit à même de stimuler l'imagination et d'inciter les récepteurs à voyager à travers ses chapitres, avec tout le plaisir qu'elle procure au moment de l'écouter et de la lire dans la langue arabe dialectale (dardja) capable de transmettre le message avec aisance et fluidité".

Pour lui, le conteur ou le narrateur (Goual) "ne peut pas prendre la place de l'historien, mais il s'appuie sur des livres, des recherches, des enregistrements et sa profonde connaissance des lieux et de leurs caractéristiques géographique et climatique pour tisser avec ses propres mots des histoires à raconter dans des cercles afin de transmettre la morale de ces contes aux générations, et contribuer ainsi à la préservation de la Mémoire nationale".

Mahi a également fait savoir qu'il voudrait mettre son expérience de conteur "au service de la Mémoire nationale, notamment à la veille du 70e anniversaire du déclenchement de la Glorieuse Révolution du 1er novembre", et "contribuer à maintenir la présence des figures révolutionnaires et des militants algériens dans l'imaginaire collectif des jeunes générations", soulignant à ce titre "le rôle informatif, éducatif et de sensibilisation du conteur".

Lila Borsali présente son nouvel opus "Massar"

La cantatrice algérienne, icône de la chanson andalouse Lila Borsali a présenté jeudi à Alger devant un public relativement nombreux son nouvel album "Massar" (parcours), qui marque dix années de "Rentrée en Nouba", riche en contenus, en couleurs et en rencontres. Accueilli à l'Opéra d'Alger Boualem-Bessaïh, le programme de ce concert-promotion a consisté en la présentation des 14 titres de ce nouvel album, déclinés dans le mode "Araq", sur tous les mouvements de la Nouba. Une synergie à trois, conduite par Lila Borsali, a mis également en valeur le génie créatif de sa manager, arrangeuse et Cheffe d'orchestre, Leila El Kebir et celui de son compositeur et parolier, Tewfik Benghebrit qui signe ainsi le troisième album pour Lila Borsali.

Rendu en deux parties durant près de deux heures de temps, le spectacle s'est déroulé dans des atmosphères solennelles, relevées par la qualité des compositions, des arrangements et de l'interprétation, au grand bonheur d'une assistance recueillie.

Lors de la première partie du récital, la cantatrice à la voix suave a rendu entre autres pièces, "Hal tedri koulou nefçin", "Oukhatibouki ya nefçi", "Khatabani saoutoun âamiq", "Ma damati ed'dounya", "Ya nefçi wa ya amali", "La yati en'nasrou illa bil'djohd", "El hamdou li Allah dja waqt essaoud", "La zala'd'dahrou", "Mazal el kheir fi liyyam" et "Massar". Dirigés par Leila El Kebir au violon alto, les instrumentistes, Ghouti Hadjila à la derbouka, Saïd Gaoua aux percussions, Akram Khalef à la contrebasse, Walid Hakim au luth, Mohamed Lamine Cheikh au ney, Rassim Bouabdellah à la kouitra, Imad El Houari au qanun, Djilali Rahmoun au rebab, Hamza Bellouti au violoncelle, Sidali Bouzar et Rafiq Benhamed aux violons, ont brillé de maîtrise technique et de virtuosité. Entièrement conçue par le compositeur Tewfik Benghebrit, la deuxième partie a notamment permis au public d'apprécier, "Rouhi maâk- Palestine" et dans la cadence valse, "Habba ennassim"(Sika) et "Bane, bane" (Sehli), ainsi que la chansonnette, "Ya h'bib el

qalb". Ornée de longs pantalons blancs et d'un éclairage feutré, la scène a également accueilli Inès Kada, une jeune danseuse aux talents multiples, promise à une grande carrière, qui entrait par moments, pour dessiner dans la grâce du mouvement et la beauté du geste, les élans et les contours des mélodies que déclamaient Lila Borsali.

Autre invitée de qualité pour marquer ce dixième anniversaire de la Rentrée en Nouba, l'Artiste peintre Selma Zerrouki Chitour, qui a vu décerner une de ses toiles par Lila Borsali et le directeur de l'Opéra d'Alger Abdelkader Bouazzara, à une spectatrice gagnante à la tombola. Autodidacte à l'esprit tourné vers les courants "Naïf" et "Abstrait", l'artiste propose actuellement, une vingtaine de toiles aux couleurs vives, pleines de douceur, de joie de vivre et d'espoir, peintes à l'acrylique et exposées à la Galerie de l'Opéra d'Alger. Lila Borsali donnera vendredi à l'Opéra d'Alger un deuxième concert, où il sera question d'évoquer avec deux artistes de marque.

Festival international d'Oran du film arabe

18 documentaires longs et courts métrages en compétition...



Quelque 18 films documentaires longs et courts métrages seront en lice au concours officiel de la 12ème édition du Festival international d'Oran du film arabe (FIOFA), devant être ouvert, vendredi prochain dans la capitale de l'Ouest du pays, a-t-on appris auprès du commissariat du Festival.

Il s'agit ainsi de 10 documentaires longs métrages et 8 documentaires courts métrages qui seront projetés, à partir de samedi prochain à la Cinémathèque du centre ville d'Oran, selon le programme de cette manifestation culturelle.

Dans la catégorie des documen-

taires longs métrages, des œuvres de metteurs en scène d'Algérie, de Syrie, Liban, Palestine, Irak, Libye, Soudan, Yemen et d'Arabie Saoudite seront en lice. Parmi ces œuvres cinématographiques figurent deux films algériens, à savoir "Moussa, dernier bibliothécaire d'Oran" du réalisateur Hadj Mohamed Fitas et "Zinet, Alger et bonheur" du réalisateur Mohamed Latreche, en plus du film "Capitanat" du réalisateur tunisien Houssam Snassa, "Moutarada Dawaa" (A la poursuite de la lumière) du réalisateur syrien Yasser Kassab et "Rasif Beyrouth" du réalisateur libanais Farah Hachim.

Dans la catégorie des documen-

taires courts métrages, le public amateur de ce type d'œuvres cinématographiques aura droit à la projection de huit films, dont deux films algériens, "Tahtouh" du réalisateur Mohamed Ouali et "Boualem Samaa Koulche" des réalisateurs Aziz Boukrouni et Khaled Bounab.

Dans la section "Documentaires d'Oran", créée dans le cadre de la 12ème édition du FIOFA, quatre films sont programmés, dont deux films algériens, "Takbelni" du réalisateur Ilès Boukhamoucha et "Boudjemâa et la maison du cinéma" de Mohamed Latreche d'Algérie, précisant que ces films sont hors compétition.

...et quatorze courts-métrages de fiction en compétition

Quatorze (14) courts-métrages de fiction sont en lice pour l'obtention du "Wihr d'or" devant couronner le concours de cette catégorie d'œuvres cinématographiques proposés dans le cadre de la 12ème édition du Festival inter-

national d'Oran du film arabe (FIOFA), prévue du 4 au 10 octobre.

La Cinémathèque d'Oran, sise au centre-ville de la capitale de l'Ouest, abritera la compétition réservée à ce genre de productions filmiques, qui débutera sa-

medi prochain par la projection des courts-métrages "Youm" du réalisateur bahreïni Ahmed Bakr, "Kora" du réalisateur algérien Ahmed Saïfi, "Lini Afriko" du Tunisien Marouane Lebbib, "Transit" du cinéaste irakien Baker Roubaïi et "Walidouka Ala El Ardjah" des frères Tolba (Mauritanie). La séance de dimanche sera réservée à la projection du court-métrage "Maousssem", du réalisateur libanais Hussein Ibrahim, "Dianett El Maa", du cinéaste omanais Haitham Souleimen, "Nahnou Fi Hadja ila Moussâadat El Kawne" de l'Égyptien Ahmed Imad, "Winek Anta" du Jordanien Mohamed Kota, ainsi que "Wahda Afdhal" du réalisateur irakien Rikar Bazzane, signale-t-on. Par ailleurs, lundi sera consacré à la projection de 4 œuvres relevant également de la même catégorie, à savoir "205" du Libyen Faradj Mâayouf, "Karar" (Décision) du réalisateur algérien Abdallah Nemiche, "Saïd" du Saoudien Rami Ezzaïr et "Khorda" du Syrien Firas Mohamed. L'ensemble de ces œuvres sera évalué par un jury composé du comédien algérien Nidhal El-Mellouhi, de la réalisatrice jordanienne Layali Badr et du réalisateur syrien Djoud Saïd, signale-t-on.

www.lecarrefourdalgerie.dz



2

05h00 TFou
10h00 Téléshopping samedi
10h45 Petits plats en équilibre
10h50 Les douze coups de midi
11h50 Petits plats en équilibre
11h55 Météo
12h00 JT 13h
12h40 Grands reportages
13h50 Reportages découverte
15h10 Les Docs du week-end
16h50 50mn Inside
18h00 50mn Inside le mag
18h50 Les nouveaux modèles
18h55 Météo
19h00 JT 20h
19h45 Darooma
19h50 Tirage du Loto
19h55 Nés pour bouger
20h00 Quotidien express
20h05 Météo
20h10 The Voice Kids
23h30 Programmes de la nuit

11h55 Journal
12h00 Journal
12h20 13h15, le samedi...
13h00 Au bout de l'enquête, la fin du crime parfait ?
13h59 C'est bon à savoir
14h00 Au bout de l'enquête, la fin du crime parfait ?
15h00 Au bout de l'enquête, la fin du crime parfait ?
15h55 Affaire conclue, tout le monde a quelque chose à vendre
16h50 Affaire conclue
17h00 Tout le monde a son mot à dire
17h35 N'oubliez pas les paroles
18h50 Journal
20h02 Journal
20h09 Les Etoiles du sport et de la santé
20h10 100 % logique : la réponse est sous vos yeux
22h25 Quelle époque !
23h50 Simon Coleman
00h40 Simon Coleman



3

08h07 Dune : deuxième partie
10h48 La boîte à questions
10h56 Têtâtête(s)
11h14 L'hebd'Hollywood
11h27 Le cercle
12h17 Canal Sports Club
12h27 Crystal Palace / Liverpool
14h35 Journal des coupes d'Europe
14h55 Canal Sport News
15h16 Avant-match Top 14
15h30 Multirugby
17h44 Canal Sports Club
18h50 Canal Rugby Club 1re partie
20h00 Avant-match Top 14
20h05 Castres / Toulouse
22h02 Canal Rugby Club le débrief
22h23 Jamel Comedy Club
00h45 Wish : Asha et la bonne étoile
02h18 Le pays des ânes
02h31 Voile : Louis Vuitton Cup
04h32 Les génies de la nature

10h50 Outremer.l'info
11h00 Enquêtes de région le mag
11h15 ICI 12/13
11h55 Cosy, le mag déco
12h35 Samedi d'en rire
13h35 Samedi d'en rire
14h40 Samedi d'en rire
15h35 Expression directe
15h40 La p'tite librairie
15h45 Le jeu des 1000 euros
16h25 Slam
17h05 Questions pour un champion
18h00 ICI 19/20
18h45 Journal Météo Climat
18h55 Tout le sport
19h20 Météo régionale
19h25 Saveurs de saison
19h30 Le meilleur de... la frite
20h05 Meurtres à...
21h35 Meurtres à...
00h10 Journal Météo Climat
00h15 Cinéma de minuit
00h16 Naples au baiser de feu
01h50 La p'tite librairie



arte

05h05 M6 Kid
06h45 Absolutement stars
09h15 66 minutes : le doc
10h00 66 minutes : grand format
10h50 66 minutes : grand format
11h40 Météo
11h45 Le 12.45
12h30 Scènes de ménages
13h30 Cauchemar en cuisine
14h55 Cauchemar en cuisine
16h40 La grande semaine - 1re partie
17h35 La grande semaine
18h40 Météo
18h45 Le 19.45
19h25 Scènes de ménages
20h10 Pékin express
21h15 Pékin express
22h35 Débrief express, retour sur la course
23h05 Scènes de ménages
02h00 Programmes de la nuit

11h00 L'Inde sauvage
11h45 L'odyssée des baleines à bosse
12h30 Japon, les racines du soleil
14h20 Les orques, princes des mers
15h05 Les maîtres des abeilles
15h30 Invitation au voyage
16h15 L'odyssée du phoque moine
16h50 Iran : l'art de tisser la soie
17h35 Arte reportage
18h30 Le dessous des cartes
18h45 Arte journal
19h05 28 minutes samedi
19h50 L'Irlande, entre terre et mer
21h25 Les Canaries : Des îles sous perfusion
22h20 Le sel : Fléau et ressource
23h25 Udo Kier : Dracula trash et dandy magnétique
00h20 Get Well Soon - Live from Berlin
01h25 Disparaître : Sous les radars des algorithmes



20h10

THE VOICE KIDS



Nikos Aliagas et Karine Ferri animent la finale de la 10e saison du célèbre télécrochet pour enfants âgés entre 7 et 15 ans. Ce sont les coaches qui ont formé les chanteurs en herbe. Ils ont été paulés par des artistes prestigieux : Santa, Patrick Bruel, Dadju, Chimène Badi, Arnaud Ducret, Mosimann, Garou et Tayc. Durant cette finale, les candidats seront amenés à ouvrir le show en collégiale. Ils devront ensuite convaincre le public avec une performance en solo, suivie d'un duo avec un invité de marque. Enfin, le public votera une première fois pour choisir les deux super finalistes...

3

20h10

MEURTRES À...



Sarah Cortes, issue d'une famille de manadiers, se prépare à épouser Louis. Lors de l'élection de la reine de la ville d'Arles, Aline Garnier disparaît mystérieusement. La calèche censée l'emmener déboûle dans les arènes, vide, sauf le corps inerte du président de l'association de l'élection. Un pic à cheveux ensanglanté est retrouvé sur les lieux. Sarah, accompagnée du commandant Lucas Pujol, un jeune officier modèle et son ami, se lance dans une enquête pour élucider cette disparition et ce meurtre. Leur amitié, née de leurs différences, est mise à l'épreuve.



20h11

PÉKIN EXPRESS



Les quatre binômes encore dans la course tentent de décrocher leur place pour la demi-finale. Pour ce faire, ils commencent par un trek à dos de chameau, dans le désert du Thar. Les trois duos les plus rapides se bagarrent ensuite pour obtenir un avantage non négligeable pour la course en autostop, marquée par le retour du quiz express. A bord de leur véhicule, les candidats tentent de répondre à des questions inspirées d'un film de Danny Boyle. La dernière équipe à franchir la ligne d'arrivée choisit enfin ses adversaires pour le duel final à l'issue duquel le perdant est éliminé.



ORAN
28 | 18

Lever du soleil
Coucher du soleil
Humidité
Vent



07h01
06h40
65%
18 km/h

Alger	☀️	24-17
Constantine	☁️	25-11
Annaba	☀️	27-14
Ouargla	☀️	34-20
Mostaganem	☀️	27-18
Béchar	☀️	33-23

Ghaza

Plusieurs martyrs et blessés dans des bombardements de l'armée sioniste

Plusieurs Palestiniens sont tombés en martyrs et d'autres ont été blessés jeudi, dans des bombardements de l'armée sioniste contre diverses zones de la bande de Ghaza, soumise à une agression génocidaire depuis 363 jours, a rapporté l'agence de presse Wafa. Au moins cinq Palestiniens sont tombés en martyrs et d'autres ont été blessés suite à un bombardement de l'armée sioniste ayant visé une maison dans le camp d'Al-Shatee, à l'ouest de la ville de Ghaza, selon Wafa. Dans le centre de la ville de Ghaza, deux Palestiniens, dont un enfant, sont tombés en martyrs et d'autres ont été blessés dans un bombardement de l'aviation sioniste qui a ciblé plusieurs maisons à l'ouest du camp de Nusseirat, ajoute la même source. Par ailleurs, plusieurs Palestiniens ont été blessés dans un bombardement d'artillerie de l'occupant sioniste ayant visé une école abritant des personnes déplacées à l'est d'Al-Maghazi, dans le centre de la bande de Ghaza. Les avions de combat et l'artillerie de l'entité sioniste ont également bombardé les quartiers d'Al-Zaytoun, Al-Sabra et Tal Al-Hawa dans la ville de Ghaza, faisant des victimes.

Camps des réfugiés à Chahid El Hafed

De Mistura tient une réunion de travail avec des dirigeants sahraouis

L'Envoyé personnel du Secrétaire général de l'ONU pour le Sahara occidental, Staffan De Mistura a tenu, jeudi soir, une séance de travail avec des dirigeants sahraouis aux camps des réfugiés Chahid El Hafed, a indiqué l'Agence de presse sahraouie (SPS). Lors de cette réunion, la partie sahraouie a informé M. De Mistura de "la position de la direction sahraouie reposant sur une seule base, à savoir permettre au peuple sahraoui d'exercer son droit à l'autodétermination garanti par les lois et les chartes internationales", ajoute la même source. La rencontre s'est déroulée en présence du ministre conseiller à la présidence de la République sahraouie chargé des affaires diplomatiques, Mohamed Salem Ould Salek, du ministre des Affaires étrangères, Mohamed Sidati, du ministre de l'Education, de l'enseignement et de la formation professionnelle, Khatri Addouh, de la ministre de la coopération, Fatima El Mehdi et du représentant du Front Polisario à l'ONU et coordinateur avec la Minurso, Sidi Mohamed Omar. Par ailleurs, l'envoyé personnel du SG de l'ONU a visité nombre de structures et institutions relevant de l'Etat sahraoui, notamment le siège du Croissant rouge sahraoui où il a écouté un exposé exhaustif présenté par son président, M. Yahia Bouhbini sur les modalités de réception, de stockage et de distribution des aides humanitaires. M. De Mistura s'est rendu ensuite à un dépôt du Croissant rouge sahraoui où il s'est enquis de l'expérience sahraouie dans l'action humanitaire, une expérience de près d'un demi-siècle. L'Envoyé personnel du Secrétaire général de l'ONU pour le Sahara occidental, Staffan De Mistura, est arrivé jeudi dans les Camps de réfugiés sahraouis pour rencontrer la partie sahraouie.

Banlieue sud de Beyrouth

73 tonnes d'explosifs largués jeudi dans la nuit



Les frappes aériennes de la nuit de jeudi dernier, conduites par Israël, ont utilisé environ 73 tonnes d'explosifs dans une tentative de détruire un bunker souterrain, où des informations suggèrent que Hisham Safieddine, potentiel successeur de Hassan Nasrallah à la tête du Hezbollah, pourrait se trouver. Ce bunker, renforcé pour résister à de puissantes frappes, a été ciblé dans une opération visant à décapiter la direction du Hezbollah. Hisham Safieddine, qui est considéré comme un candidat fort pour prendre la relève du mouvement chiite après la mort de Nasrallah, est une figure influente au sein de l'organisation. Il dirige actuellement le Conseil exécutif du Hezbollah et

entretient des liens étroits avec l'Iran, ayant étudié dans la ville sainte de Qom. Contrairement à Nasrallah, souvent caché pour des raisons de sécurité, Safieddine a récemment été plus visible lors de divers événements publics, ce qui en fait une cible de choix pour les forces israéliennes. La frappe s'inscrit dans un contexte d'escalade régionale, alors que le Hezbollah est impliqué dans les affrontements en soutien aux groupes palestiniens. Les tentatives d'élimination des hauts responsables du Hezbollah visent à affaiblir l'organisation en frappant son leadership, mais jusqu'à présent, Safieddine semble avoir échappé à ces attaques, bien que son sort reste incer-

tain après cette dernière offensive. Ces frappes démontrent également la montée en intensité des opérations militaires israéliennes, utilisant des technologies avancées comme les bombes anti-bunker, dans un effort pour déstabiliser la chaîne de commandement du Hezbollah et prévenir de futures menaces. Safieddine, souvent décrit comme le successeur naturel de Nasrallah, porte aussi l'héritage de la résistance au sein du Hezbollah et incarne la continuité du mouvement, malgré les tentatives extérieures pour décapiter son leadership. L'évolution de la situation reste à suivre de près, alors que cette région se trouve à nouveau au bord d'une confrontation à plus grande échelle.

Situation au Proche-Orient

Déclaration commune des membres élus du Conseil de sécurité

Les dix membres élus du Conseil de sécurité, y compris l'Algérie, ont exprimé jeudi dans une déclaration commune leur profonde préoccupation face à la recrudescence des tensions au Proche-Orient, dénonçant la spirale de violence actuelle. Dans leur déclaration commune, les dix membres élus du Conseil de sécurité ont appelé à un arrêt immédiat des hostilités, et au respect, par toutes les parties, de leurs engagements en vertu du Droit international. Ils ont réaffirmé, à ce propos, que la solution diplomatique était le seul moyen pour aller de l'avant dans le processus de règlement des différends, exhortant toutes les parties à privilégier le dialogue et la diplomatie tout en assurant la protection des civils. Par ailleurs, les membres ont exprimé leur plein soutien au Secrétaire général (SG) des Nations Unies, Antonio Guterres, et à l'ONU, face à la campagne acharnée dont il est victime à cause de ses positions solidaires avec le peuple palestinien, notamment après la décision des autorités d'occupation sionistes de le déclarer persona non grata et de l'interdire d'entrer en territoires palestiniens occupés. Cette déclaration, lue par la coordinatrice



des membres élus, la représentante permanente de la Guyane, lors d'une conférence de presse tenue jeudi matin, intervient dans un contexte de dégradation de la situation au Proche-Orient, notamment au Liban et dans les territoires palestiniens occupés, suite aux assassinats multiples commis par les forces d'occupation sionistes au Liban et leurs attaques continues contre les zones peuplées en violation flagrante du Droit international humanitaire. Le Conseil de sécurité de l'ONU avait

apporté jeudi soir, dans une déclaration, son plein soutien au secrétaire général des Nations unies Antonio Guterres. Les membres du Conseil de sécurité avaient souligné "la nécessité pour tous les Etats membres d'avoir une relation productive et qui fonctionne avec le secrétaire général et de s'abstenir de toute action qui sape son travail et celui de ses services", ajoutant que "toute décision qui n'implique pas le secrétaire général de l'ONU ou les Nations unies est contreproductive".